

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1999

H I S T O I R E P O L I T I Q U E

Insurrection sous observation

Le 4 décembre marque l'anniversaire de la bataille de Saint-Eustache au cours de laquelle 70 Patriotes tombèrent sous les balles des militaires britanniques et de loyalistes venus de Montréal. C'était la quatrième bataille de l'insurrection de 1837, après celle de Saint-Denis le 23 novembre, celle de Saint-Charles le 25 et celle de la pointe Olivier, au pont de la rivière Salvail, à Richelieu, le 28. À Saint-Denis, les Patriotes avaient vu tomber 12 des leurs, et encore plus à la bataille de Saint-Charles où l'armée tirait à coups de canon sur la barricade des insurgés. Les Patriotes avaient essuyé 35 morts devant le manoir de Saint-Charles.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le sujet fascine. Il existe une centaine de romans sur les insurrections de 1837 et 1838, et, depuis quelques années, des étudiants ont présenté 15 nouveaux mémoires de maîtrise là-dessus. Michel Brault a tourné un film sur la bataille d'Odelltown et les procès des Patriotes devant la Cour martiale au Pied-du-Courant. De plus, une vingtaine de livres, surtout des journaux d'exilés et de prisonniers, ont été publiés depuis quatre ans. Enfin, un site Internet vient juste d'être inauguré par un historien de l'UQAM, Gilles Laporte. Ce dernier fouille la question depuis dix ans et se dit étonné de la mise en perspective politique de l'insurrection de 1837: «C'est le plus grand exemple de mobilisation des Québécois dans leur histoire, des centaines d'assemblées publiques ont précédé l'insurrection à l'été de 1837. Mais cela ne ressort nulle part.»

Récemment, il a rédigé un article sur les deux agents recrutés par les Patriotes à Londres. Et il se propose de fouiller les archives militaires pour les recoupements sur les loyalistes engagés dans la milice et qui obtinrent des promotions par la suite.

Pour donner un cours à l'UQAM, Jean-Marie Fecteau a pris la relève de Jean-Paul Bernard, un historien qui travaille depuis 30 ans à un récit complet sur l'insurrection. Selon M. Fecteau, ce cours, qui attire une forte affluence, est le seul traitant de cette période tourmentée dans une université québécoise, même si c'est le plus suivi par les étudiants, en histoire.

Il parle également de la redécouverte des loyalistes par les historiens, «l'histoire de ceux qui ont battu les Patriotes, à savoir les miliciens, les engagés, les volontaires anglais». La première insurrection générale a duré deux semaines, à compter du 25 novembre. Fecteau rappelle que «les soldats ont pu se mobiliser parce que les miliciens gardaient leurs arrières à Montréal; il y avait un appui anglais anti-rébellion. Pour les Irlandais, le partage est plus compliqué, cela se fait par l'affinité religieuse, non par la langue.»

Jean-Marie Fecteau mentionne aussi que l'historien Yvan Lamonde a réexaminé les discours de Papineau; et il explique: «On redécouvre le radicalisme de Papineau. Fernand Ouellette avouait que pour lui, les Patriotes étaient conservateurs. Il se trouve piégé. Car en publiant les lettres de Papineau, Lamonde a montré la conscience démocrate des Patriotes. Dans sa vie privée et publique, Papineau, ce n'est pas de la frime, cela devient clair.»

Pour sa part, Gilles Laporte parle du retour à l'histoire militaire depuis la thèse controversée d'Elinor Kyte Senior, à McGill en 1980. Il explique que le ministère de la Défense nationale et Parcs Canada ont seuls les moyens de commander des études historiques en ce moment.

L'historien a examiné soigneusement les appuis de radicaux au Parlement de Westminster: «J'ai fouillé la correspondance des agents du Parti patriote. C'est inouï, il y a 120 lettres entre John Robuck, le député de Bath, et les leaders patriotes Papineau et O'Callaghan.» Il a déniché aussi des textes d'Henry Chapman, l'éditeur du *Montreal Daily Advertising*; qui a correspondu avec le *Westminster Review*.

Comme en Irlande

Mais il reste une grosse source à éplucher: la source militaire. Elle montre l'importance de la préparation du gouvernement britannique et des milices de volontaires, des gens armés, payés et équipés par l'armée.

«C'est comme en Irlande», explique Gilles Laporte. Des milices de volontaires orangistes avaient été armés en 1801 pour réprimer les catholiques irlandais. Cela se passa lorsque Napoléon commença à créer des foyers de dissidence en Irlande.»

L'historien mentionne le *Journal* étonnant de Geor-

ge Ermateiger, ce soldat britannique qui se scandalise des ravages exercés par les milices loyalistes. Il voit des vaches qui traversent l'Outaouais, de Saint-Eustache, de Saint-André et de Sainte-Scholastique vers le Haut-Canada. Dès 1835, on avait armé les milices locales. Alors, elles sèment la terreur.

«Ainsi, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, à Huntingdon, à Hemmingford, il y a des châteaux forts loyalistes à côté de châteaux forts patriotes. Colborne arme les premiers. Dans le canton de Stanbridge, des Américains brûlent le drapeau anglais mais les loyalistes de Phillipsburg attaquent les insurgés de Farnham. Il y a un bouillon culturel inouï. Tout le long de la rivière Châteauguay, il y a plein de loyalistes. Ce sont eux qui chassent De Lorimier et les Patriotes.»

Le jeune historien de l'ère Internet fait une distinction entre 1800 loyalistes arrivés des États-Unis en 1783 et 12 000 Américains qui viennent de 1800 à 1812. Les Américains méthodistes, des hommes de métier, appuient les Patriotes, tandis que les mar-

On trouve ce site Internet à l'adresse suivante: <http://www.er.uqam.ca/nobel/k14664/patriote.htm>

Le Montreal Herald

Gilles Laporte a dépouillé en outre *La Minerve* et *Le Vindicator*, le journal des Irlandais patriotes; il a ainsi pu relever 26 000 participations dans les journaux en faveur des Patriotes. Le mouvement est très ouvert, dit-il. «Alors, forcément, il y a nombre de traîtres à l'intérieur et des Patriotes dont la motivation va flancher à des moments tragiques.»

C'est le *Montreal Herald* qui en dit le plus, souligne-t-il. Adam Thom, le rédacteur, y fait paraître des textes inouïs. Ainsi, en octobre 1837, Thom écrit: «Notre objectif doit être clair, c'est qu'au bout de chaque branche, de chaque arbre du mont Royal, il y ait un Canadien français de pendu.»

Ce journal tory a disparu des bibliothèques de Montréal, on n'en trouve qu'un exemplaire à Kingston, dit le jeune historien. «En 1837, c'est l'armée



Une aquarelle de Jane Elice (Archives nationales du Canada) montrant les insurgés à l'extérieur du manoir de Beauharnois où elle était prisonnière. En couverture de *Bulletin d'histoire politique — Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada*, automne 1998, coédité par l'Association québécoise d'histoire politique et Comeau & Nadeau.

chands anglicans sont loyalistes.

«Les papiers militaires nous disent des tas de choses sur la mobilisation et les récompenses. C'est dans les carnets que se fait la politique coloniale. Il y a des centaines de milliers de pages. On doit regarder même les feuilles de paie pour savoir si ces engagés vont jouer un rôle dans le gouvernement par la suite. Il faut passer par les personnes pour les recoupements.»

Il parle des documents juridiques pour les procès à Montréal et Québec. «Il y a des milliers de dépositions pour 4200 personnes incarcérées en 1838. Chacune avait une déposition. On a celle de Briand, qui dit le plus sur les Frères chasseurs [une société secrète mise sur pied en 1838]. Autrement, on est peu loquace sur les Frères chasseurs.»

À Ottawa, les Archives nationales du Canada gardent les documents personnels. Pour Louis-Joseph Papineau, il y a 12 boîtes. L'historien raconte: «Pendant trois ans, j'ai tout lu, j'ai passé de belles soirées.»

qui intervient, ou plutôt la police. La loi martiale est imposée au début de décembre. C'est une opération policière.»

Puis, les miliciens et l'armée s'organisent: «En 1838, c'est une opération militaire menée par les volontaires armés, les loyalistes à Lacolle, à Potton, à Moore's Corner, à Sainte-Martine, à Beauharnois, à Terrebonne. L'armée, c'est comme la cavalerie dans les mauvais westerns. Elle arrive tout le temps après, trois ou quatre jours plus tard.»

L'historien du site Internet conclut: «Le coup a été préparé par les Frères chasseurs pour frapper à Saint-Mathias, à Beauharnois, à Châteauguay et à Saint-Ours, plusieurs foyers d'insurrection, tandis qu'un convoi d'armes se forme à Lacolle. Mais les miliciens coupent les relations des Patriotes. Il y a une rangée de villages loyalistes qui bloque la rangée de villages patriotes. Ils étaient très bien armés par l'armée. C'est une guerre civile en 1838.»

Plus
de cent
soixante
ans après
les batailles
des
Patriotes,
le sujet,
inépuisé,
fascine
toujours
et fait
l'objet de
nombreuses
recherches

Une journée de lutte et de deuil pour faire échec au sida

L'ART en DEUIL

LA FONDATION JOHN A. SCHWEITZER • 1^{er} décembre 1999 • LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Crise chez InterCanadien

Sortie en règle de la FTQ contre Collette et sentiment d'impuissance

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les dirigeants des syndicats FTQ, représentant 700 des 900 employés d'InterCanadien, ont dénoncé, à l'unisson, le «fiasco du fédéral» dans le dossier de la restructuration du transport aérien au pays. Appelant de leurs vœux une intervention urgente du ministre des Transports, David Collette, ils ont également invité Air Canada et Canadien International à faire partie de la solution visant une reprise rapide des activités de l'ex-Québecair. Mais l'heure était encore, hier, à l'incompréhension et au sentiment d'impuissance.

«L'agissement de l'employeur est étrange. Canadian Investors Corp. [propriétaire d'InterCanadien] a pris les employés et les voyageurs en otage. Il est impensable qu'une compagnie puisse se rendre si loin dans son manque de liquidités avant de donner des signes. La compagnie avait atteint une situation où elle était incapable de mettre le gaz dans ses avions, où elle avait défoncé sa carte de crédit», a lancé hier René Roy, secrétaire de la FTQ.

On sentait, au cours de cette conférence de presse réunissant l'exécutif des syndicats représentant les employés d'InterCanadien, un sentiment mêlé de colère, d'amertume et d'impuissance. «Nous avons réclamé une intervention d'urgence des ministres des Transports du Québec et du Canada, et tout indique que notre appel a été entendu, au moins à Québec. M. Chevette a fait en sorte que la

Société générale de financement [SGF] et Investissement Québec soient saisis rapidement du dossier. Quant au ministre Collette et au gouvernement fédéral, ils ne semblent pas percevoir l'urgence de la situation, alors qu'ils sont pourtant en grande partie responsables des dégâts actuels avec leurs manigances dans la saga Onex-Canadien-Air Canada. On se demande sérieusement s'ils n'ont pas décidé carrément de sacrifier InterCanadien dans toute cette opération fiasco», a enchaîné M. Roy.

Plus tard, au cours d'un bref entretien, le secrétaire général de la FTQ a souligné au Devoir qu'il se faisait toujours dire, par le bureau du ministre Collette, que la solution doit passer par le privé. Et qu'il y avait des excédents de capacités dans l'industrie.

Gilles Charland, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, a, pour sa part, qualifié ce dossier de véritable cauchemar. Il a accusé le fédéral de pratiquer une politique de la terre brûlée. «Le gouvernement fédéral est le grand responsable de tout ceci. Nous allons le poursuivre sans relâche», a-t-il martelé.

Air Canada montré du doigt

Robert Guay, coordonnateur au Québec de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale a, de son côté, exigé que Canadien libère InterCanadien de ses engagements commerciaux. Il a également soulé- vé avoir entendu, en coulisses, qu'InterCanadien «serait l'empêcheur de faire un arrangement commercial à plus haute échelle». Il a, ainsi, pointé en direction des discussions présentement menées entre Air Canada et AMR, société mère d'American Airlines. Il a également fait ressortir que le projet de restructuration d'Air

Canada prévoyait la mise sur pied d'un transporteur à escompte à Hamilton. Et que le réseau de filiales régionales d'Air Canada s'appuyait sur Air Nova, basée à Halifax. Ce réseau est complété par Air Alliance, au Québec, et par Air Ontario. InterCanadien est tout simplement de trop.

Chez Air Canada, on rejette ces allusions. «Tout cela n'est que pure spéculation. Nous avons toujours été en faveur de la libre concurrence. Il reste, cependant, que nous attendons toujours les détails de la politique qu'entend mettre en œuvre le ministre fédéral des Transports. Tant que ces paramètres ne sont pas fixés, tout le monde nage dans la même incertitude», a précisé Nicole Couture-Simard. La porte-parole du transporteur rappelle que le président d'Air Canada, Robert Milton, n'a jamais pris d'engagement envers InterCanadien. «InterCanadien est lié à Canadien par un accord commercial dont les modalités ne nous sont pas connues.»

La procédure enclenchée par le ministre serait venue amplifier les problèmes

InterCanadien a visé trop haut

Les difficultés d'InterCanadien étaient déjà l'objet de rumeurs avant le déclenchement de ce processus de restructuration, le 13 août dernier. Exploitant des routes très majoritairement rentables au Québec, des observateurs ont accusé InterCanadien d'avoir vu trop grand en se portant acquéreur d'Air Atlantic, ex-filiale de Canadien dans les provinces de l'Atlantique. On visait même l'extension de la flotte à 20 appareils, avec l'ajout de six réacteurs commandés à la brésilienne Embraer.

Cette procédure enclenchée par le ministre Collette est, selon la direction d'InterCanadien, venue amplifier les problèmes, le transporteur encaissant une chute de 20 % de son trafic. Cette situation ne s'est cepen-

dant pas vérifiée chez les filiales régionales de Canadien, pourtant également aux prises avec les mêmes problèmes d'image.

InterCanadien s'est donc retrouvé à court de liquidités la semaine dernière. Une avance de deux millions a été consentie par Canadien jeudi dernier, mais InterCanadien en demandait davantage, ce que n'a pu lui consentir Canadien, un transporteur aux prises avec ses propres problèmes de liquidités et à qui InterCanadien doit déjà 40 millions. Il en a résulté un geste-surprise, InterCanadien cloutant ses appareils au sol samedi dernier sans crier gare.

Les besoins d'InterCanadien sont estimés à 15 millions. Et si le transporteur régional survit à cette crise, il en sortira aminci, avec une carte de routes réduite de moitié, un nombre d'appareils ramenés de 16 à huit, et des effectifs ramenés à près de 450, croit-on.

Les appareils demeurent toujours au sol depuis, InterCanadien se donnant jusqu'à demain pour accoucher d'un plan de restructuration. Un délai jugé trop court et impossible à respecter par l'exécutif syndical. «Jeudi, c'est impossible. Ils veulent forcer un engagement d'Air Canada. Mais Air Canada a déjà ses filiales régionales. Et il n'y a rien en marche pour l'instant, tout le monde attendant que la direction d'InterCanadien soumette ses états financiers. On ne sait pas ce qu'ils attendent», a précisé René Roy.

Il a été demandé au Fonds de solidarité FTQ d'ouvrir un dossier. Cette institution avait déjà investi 4,4 millions dans InterCanadien en 1991, pour venir en aide à Canadien. La SGF a également été invitée à examiner la situation. Mais cette société d'Etat doit répondre de ses propres critères de rentabilité. Et aux yeux de son président, Claude Blanchet, il est important qu'InterCanadien ait un «feeder», ce qui semble loin d'être certain pour l'instant.

Dossier InterCanadien

Chevette reproche à Ottawa d'abandonner les régions du Québec

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Comme le transport aérien relève de la compétence d'Ottawa, la suspension des activités de la compagnie aérienne InterCanadien va permettre au gouvernement d'Ottawa de montrer s'il s'intéresse aux régions du Québec, estime le ministre québécois Guy Chevette.

«Je suis déçu de l'ineptie fédérale dans ce dossier. C'est aberrant et c'est renversant. Le fédéral devra démontrer que les régions du Québec ont droit à un service aérien de qualité», a déclaré M. Chevette hier en faisant le point sur la fin subite des activités d'InterCanadien, survenue en fin de semaine.

La compagnie aérienne, qui assurait une desserte aérienne dans plusieurs régions du Québec dont la Gaspésie, la Côte-Nord, l'Abitibi et le Saguenay, a subitement cessé ses activités samedi à la suite de difficultés financières.

M. Chevette a écrit hier à son homologue fédéral, David Collette, réclamant une rencontre d'urgence «pour discuter de la situation financière inquiétante» d'InterCanadien. M. Chevette avait communiqué par écrit, mais en vain, les 25 août, 12 octobre et 10 novembre derniers avec le ministre Collette au sujet de la restructuration du transport aérien.

Comités

Entre-temps, Québec a créé un comité d'urgence pour voir comment faire face à la crise actuelle dans le transport aérien au Québec et pour s'assurer que les régions demeureront convenablement desservies. Ce comité comprend les sous-ministres des ministères des Transports, des Finances et de l'Industrie et du Commerce.

Par ailleurs, un autre comité, formé de représentants de la Société générale de financement (SGF), du Fonds de solidarité de la FTQ et d'Investissement Québec, a reçu le mandat d'analyser toute proposition d'investissement dans InterCanadien.

«Je ne veux pas créer de faux espoirs», a néanmoins déclaré le ministre Chevette en rappelant les difficultés soulevées par toute restructuration dans ce secteur. Tout éventuel acquéreur d'InterCanadien devra en effet négocier un contrat valant un million de dollars par mois avec NavCanada, qui gère le trafic aérien dans les aéroports. D'autres contrats lient InterCanadien avec le constructeur ATR, avec la filiale Canadien, avec la Banque Royale et avec les syndicats qui représentent les employés de l'entreprise.

Des hypothèses sont aussi étudiées



Guy Chevette

ARCHIVES LE DEVOIR

actuellement avec d'autres transporteurs comme Air Alma, Air Montréal et les filiales d'Air Canada pour assurer plus de vols régionaux au Québec en attendant que le dossier d'InterCanadien se règle, a indiqué le ministre Chevette.

Mais il est «prématuré» de parler de participation financière gouvernementale directe dans tout projet de relance d'une compagnie aérienne, a indiqué M. Chevette. Au début des années 80, Québec avait consacré et perdu plusieurs dizaines de millions de dollars en se portant au secours de la compagnie Québecair, elle aussi en difficulté financière.

Par ailleurs, à Ottawa, le ministre Collette a répondu au ministre Chevette à sa sortie des Communions. «On me dit que M. Chevette a souligné la question d'une réunion et, naturellement, je suis prêt à le rencontrer. C'est une possibilité. Ce serait peut-être une bonne occasion de lui expliquer la politique sur le transport aérien. Mais comme je l'ai dit à la Chambre des communes, nous sommes préoccupés par la restructuration du système aérien, mais les problèmes d'InterCanadien ont commencé il y a plusieurs mois, avant [que l'on se penche] sur la restructuration.»

M. Collette avait soutenu quelques minutes plus tôt, en Chambre, qu'Ottawa n'est pas responsable des déboires du transporteur aérien. «Je trouve bizarre que le président d'InterCanadien ait rejeté le blâme sur Air Canada, Canadian Airlines, la société Onex et le gouvernement fédéral mais pas sur les épaules des gestionnaires d'InterCanadien», a-t-il dit.

BANQUES

La Scotia rejoint la ronde des profits records

D'APRÈS LA PRESSE
CANADIENNE

La Banque Scotia, avec ses 222,7 milliards d'actif, s'est jointe à la ronde des profits milliardaires records. Après avoir réduit ses effectifs de 1100 employés et retranché une centaine de succursales à son réseau, résultat de son acquisition du National Trust, la Scotia gonflait à dix sa série d'exercices records consécutifs en dégageant un bénéfice net de 1,55 milliard au cours de l'exercice clos le 31 octobre dernier, contre 1,39 milliard un an plus tôt.

Ce résultat s'inscrivait en hausse de 11 % sur celui de 1998. Le bénéfice par action, pour sa part, s'est situé à 2,93 \$, contre 2,64 \$, et le rendement des capitaux propres a été de 15,3 %. La Scotia a profité de l'occasion pour amputer ses bénéfices non répartis d'une charge, non récurrente, de 550 millions au quatrième trimestre, visant à gonfler sa provision générale pour pertes sur prêts. Si cette charge avait été inscrite aux résultats, le bénéfice net de 1999 aurait été de 1,24 milliard.

Au total, sur l'ensemble de l'exercice, la provision générale a été augmentée de 700 millions, pour atteindre 1,3 milliard.

A ce jour, dans l'attente des résultats de la CIBC et de la Nationale, les quatre grandes banques ont, ensemble, affiché des bénéfices nets de 7,7 milliards cette année. Ces résultats consolidés devraient atteindre les neuf milliards avec la CIBC et la Nationale, surpassant de loin le record de 7,08 milliards de 1998. En fait, cette série de records consécutifs s'étendra à cinq exercices financiers.

La Scotia, la plus internationale des banques canadiennes, a enregistré une année record dans son segment des services aux grandes entreprises et des services de banque d'investissement avec des revenus records en hausse de 40 % et de 69 % respectivement. Dans ce dernier cas, la majeure partie de l'augmentation provenait des gains réalisés sur la vente de valeurs détenues à des fins de placement. De plus, la reprise économique en Asie a tonifié ses activités internationales avec des revenus en hausse de 20 %.

OUIMET - CORDON BLEU INC.



Jean Campeau

Dr J.-Robert Ouimet, C.M., C.Q., Ph.D. président du conseil d'administration et chef de la direction de Ouimet-Cordon Bleu Inc. est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean Campeau au conseil d'administration, ainsi qu'au poste de vice-président du conseil d'administration de la compagnie.

Monsieur Campeau a été, de 1980 à 1990, président du conseil d'administration et directeur général de la Caisse de dépôt et placement du Québec. En 1994, il a été élu député de Crémazie à l'Assemblée nationale du Québec, puis nommé ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre des Transports. M. Campeau a aussi, entre 1990 et 1994, occupé à un moment donné les postes de président du conseil d'administration de la Banque nationale de Paris (Canada) et de Domtar. Il est Grand Officier de l'Ordre National du Québec. Il est également récipiendaire de la Médaille de l'Université de Montréal, du Mérite Annuel des diplômés de l'Université de Montréal ainsi que de la Médaille de la Caisse des dépôts et consignations de France.

Les autres membres du conseil d'administration sont : Aaron Yohalem (New York), Jocelyn Tremblay, Eric Haucier (Zurich), Myriam Ouimet, Raymond Crevier, C.R., Peter C. Newton (Toronto), Louis-M. Riopel. Le vice-président et secrétaire du conseil est Émile Mallette, C.A.

Ouimet-Cordon Bleu Inc. comprend différentes compagnies dont les activités principales sont l'acquisition de différentes entreprises avec prise de participation ainsi que la fabrication et la mise en marche de produits alimentaires stérilisés et congelés portant les marques Cordon Bleu, Clark et d'autres. Les usines sont situées au Canada.

Les femmes et les hommes qui œuvrent au sein de ce groupe de compagnies tentent, dans un climat de grande liberté, de «Concilier bonheur humain et rentabilité de l'entreprise». Le moto de l'entreprise est «Prier pour gérer en Dieu».

Air Canada mène son opération de rachat d'actions

LE DEVOIR

Air Canada a mené hier son opération visant le rachat de 36,4 % de ses actions, au prix unitaire de 16 \$. Il en a résulté une chute immédiate de 2,65 \$, ou de 24 % de ses actions, qui ont clôturé à 8,55 \$ à la Bourse de Toronto.

Air Canada a confirmé hier que les conditions de l'offre avaient été remplies. Elle prendra en livraison et réglera les actions déposées dans un délai de dix jours.

À l'échéance fixée, soit lundi 17h, les actionnaires d'Air Canada détenant environ 174,2 millions d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote

avaient déposé leurs actions. Le transporteur prendra livraison d'environ 68,8 millions d'actions, soit environ 40 % des actions déposées, pour une contrepartie de 1,1 milliard de dollars.

Air Canada a rappelé que «le financement de l'offre publique de rachat est assuré en grande partie par les partenaires commerciaux d'Air Canada. Les opérations auprès d'United Airlines, de Lufthansa et de la CIBC apportent des liquidités de 620 millions. Un montant net de 480 millions provient des réserves de liquidités substantielles d'Air Canada. À la suite de ces opérations, Air Canada n'a contracté aucune dette supplémentaire».

Les agents de voyages s'ouvrent le cœur à Collette

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Dans le conflit les opposant aux compagnies aériennes, les agences de voyages n'avaient pas dit leur dernier mot. Hier, deux de leurs représentants ont rencontré le ministre fédéral des Transports, David Collette, pour lui exposer leurs craintes au sujet de leur avenir dans le contexte actuel de transformation de l'industrie aérienne, mais surtout devant la réduction et le plafonnement unilatéral de leurs commissions.

«Nous sommes heureux d'annoncer que le ministre a montré un intérêt sincère face à nos craintes», a déclaré Randy Williams, le président-directeur général de l'ACTA.

On se souvient qu'il y a un mois, à la suite du mouvement déclenché par les autres compagnies internationales, les compagnies aériennes canadiennes annonçaient qu'elles réduisaient et plafonnaient les commis-

sions accordées aux agences de voyages. Ces nouvelles commissions, qui entrent en vigueur aujourd'hui même, passent ainsi de 9 % sur les vols intérieurs et de 8 % sur les autres vols à 5 %.

Pour les agences, ces réductions unilatérales n'avaient qu'un but: les rayer de la carte. À cette première menace vient maintenant s'ajouter le risque de voir un seul transporteur monopoliser la scène du transport aérien au pays. Pour l'ACTA, c'en est trop. C'est pourquoi hier Randy Williams et Ron Pradinuk, le président du conseil d'administration de l'ACTA, ont rencontré le ministre des Transports.

Il lui ont présenté un document, dans lequel ils présentent l'ensemble des revendications des agences de voyages. Ils ont insisté sur un point en particulier, central à leur requête, à savoir «la reconnaissance de la valeur économique du service fourni au consommateur pour le compte de l'industrie aérienne et par conséquent une

compensation juste et équitable de la part des compagnies aériennes. Nous réclamons des règlements qui nous accordent le droit de négocier une compensation minimum avec les transporteurs aériens», peut-on lire.

Sans savoir encore quelle forme une telle compensation pourrait prendre, ils ont insisté sur l'importance d'obtenir le droit de négocier avec les compagnies aériennes, car des «emplois de l'industrie sont fortement menacés», a précisé Ron Pradinuk.

Ils ont présenté toute une série d'autres points, notamment leur crainte concernant la création d'un monopole dans l'industrie du transport.

«Le ministre travaillera avec nous dans les prochains mois. Si ses gestes vont dans le sens de ses déclarations, nous avons le sentiment que nous pourrions arriver à des solutions favorables», a conclu Ron Pradinuk. Des rencontres avec le Bureau de la concurrence et le comité sénatorial sur les Transports sont prévues au cours des prochains mois.

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 8 JANVIER 2000

É D U C A T I O N

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 20 DÉCEMBRE 1999 • MATÉRIEL: 5 JANVIER 2000

ÉCONOMIE

Concurrence tous azimuts

Le CN cherchera à améliorer ses services

PRESSE CANADIENNE

Le Canadien National (CN) se doit d'offrir un service plus régulier et concurrentiel s'il entend récupérer les parts de marché, de plusieurs millions de dollars, perdues aux mains des camionneurs, a affirmé hier son président-directeur général, Paul Tellier.

La concurrence des camionneurs n'est toutefois pas le seul défi que doit relever la compagnie, a ajouté M. Tellier, qui s'adressait aux membres du Club du rail canadien, réunis à Montréal. Les quatre plus importants chemins de fer américains devraient en effet se révéler plus efficaces au cours des années à venir. Au Canada même, toutefois, il ne fait aucun doute que la première cible de M. Tellier demeure le secteur du transport par camion.

Depuis les années 60, le secteur ferroviaire a perdu 21 % du marché du transport de fret interurbain. Durant la même période, la part de l'industrie du camionnage est passée de 67 à 88 %.

Un gain de part de marché de seulement 1 % représenterait une hausse des revenus de 300 millions au Canada et de trois milliards aux États-Unis, a indiqué M. Tellier. S'il souhaite réussir, le secteur ferroviaire doit pouvoir compter sur un traitement fiscal équitable de tous les modes de transport. Aujourd'hui, les chemins de fer canadiens versent 14 % de leurs revenus bruts en taxes et impôts; les camionneurs, eux, n'en versent que 10 %.

Mais la qualité du service demeure la clé, a estimé le dirigeant du CN. Le transporteur a mis en œuvre un plan en vertu duquel ses trains de marchandises roulent selon des horaires fixes sur tout le réseau. Les plans d'acheminement sont établis en heures, et non en jours, pour chaque envoi, et la direction et le personnel sont désormais tenus responsables du respect des horaires.

Les résultats s'améliorent sans cesse, selon le CN, qui prévoit d'atteindre d'ici la fin de l'année une ponctualité de 90 % dans le cas des envois intermédiaires et par wagons complets. En octobre 1998, le CN avait annoncé l'élimination de 3000 emplois avant la fin de cette année.

Caution sur un prêt cinématographique

Behaviour contestera une requête en séquestre

MARIE TISON PRESSE CANADIENNE

Behaviour Communications entend contester une requête pour une ordonnance de séquestre déposée lundi par la Banque nationale de Paris (Canada).

Le vice-président aux finances et chef de la direction financière de Behaviour Communications, Matthew Carson, s'est dit surpris par le geste de l'institution financière. «Nous étions en négociation avec eux. La semaine dernière, nous n'avons pas réussi à conclure une entente satisfaisante pour les deux parties, et voilà que, lundi, la banque a posé ce geste.»

Le conflit porte sur une caution de 800 000 \$ sur un prêt attribué pour la production du film Monument Avenue. M. Carson a affirmé que des sommes dues par les distributeurs du film devraient faire diminuer ce montant de façon importante. Il a déclaré que Behaviour Communications avait l'intention de contester vigoureusement la requête de la Banque nationale de Paris. «Nous ne sommes pas d'accord avec

certaines allégations faites dans leurs documents.»

La cause devrait être entendue à la mi-décembre. La Banque nationale de Paris a refusé de commenter le conflit.

Au troisième trimestre, Behaviour Communications a enregistré une perte nette de 16,9 millions. L'action de l'entreprise, qui se transigeait autour de 8 \$ en 1997, a clôturé hier à 0,05 \$, en baisse de 0,02 \$ par rapport à la veille.

La société, qui s'appela auparavant Malofilm Communications, s'apprête à se départir de ses dernières unités canadiennes, Behaviour Distribution et le studio numérique Behaviour New Media.

Au printemps dernier, l'entreprise Remstar Distribution avait offert d'acheter Behaviour Distribution mais s'était retirée quelques mois plus tard. Behaviour Communications a trouvé un nouvel acheteur potentiel en Industry Entertainment, une entreprise qui a pour actionnaire majoritaire un administrateur de Behaviour Communications.

Au cours de la prochaine semaine,

Behaviour Communications devrait compléter la vente de son studio numérique à Ice Storm Digital. L'entreprise a également vendu récemment sa division de jeux interactifs, Behaviour Interactive, basée à Québec.

Behaviour Communications, qui employait 160 personnes il y a deux ans dans ses bureaux de Montréal, Québec, Toronto et Los Angeles, ne comptera plus que 40 employés.

Le siège social de Montréal n'aura plus que quatre ou cinq employés, a indiqué la directrice principale des finances de l'entreprise, Carole Beaucauge. Elle a expliqué que Behaviour Communications se concentrera dans le domaine de la production de films. Cette production émanera exclusivement de Behaviour Worldwide, une filiale basée à Los Angeles.

«Il ne restera pas grand-chose à Montréal», a reconnu Mme Beaucauge. Il ne restera, en fait, que plusieurs petites sociétés créées pour la production de films en particulier. Comme ces films sont terminés, les sociétés en question sont inactives. «Ce ne sont que des coquilles», a déclaré Mme Beaucauge.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, etc.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Rows include La Bourse de Montréal and La Bourse de Toronto.

Table of Canadian Venture Index Composé with columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%).

Table of Les plus actifs de Montréal with columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%).

Table of Les plus actifs de Montréal (continued) with columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%).

Investmax Courtaie & escompte. Mini-conférence gratuite. Lors de ces mini-conférences, un présentateur vous montrera sur écran géant nos différents outils d'analyse boursière...

MONTRÉAL

Table for MONTRÉAL with columns: XXM, 3860,82, -108,51.

TORONTO

Table for TORONTO with columns: TSE 300, 7519,45, -252,63.

NEW YORK

Table for NEW YORK with columns: Dow Jones, 10 877,81, -70,11.

DOLLAR

Table for DOLLAR with columns: 1\$ canadien, 67,82¢ us, -0,02.

OR

Table for OR with columns: à New York, 290,10\$ us, -0,50.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table of stock market data for Montreal with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes CB, etc.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table of stock market data for Montreal (continued) with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes CB, etc.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table of stock market data for Montreal (continued) with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes CB, etc.

ÉCONOMIE

PIB canadien

Un quatrième trimestre consécutif de croissance

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le PIB réel a progressé de 1,2 % au troisième trimestre de 1999. Il s'agit du quatrième trimestre consécutif de forte croissance.

La croissance économique a été alimentée par les exportations, qui ont connu une augmentation vigoureuse de 3,6 %. La prospérité économique aux États-Unis a stimulé les exportations de produits automobiles, d'ordinateurs et de matériel de télécommunications. La demande des consommateurs est restée ferme tandis que la croissance de l'investissement des entreprises a ralenti sensiblement.

Les exportations de produits automobiles se sont accrues fortement au troisième trimestre, en dépit de ralentissements en septembre. Les fabricants de produits automobiles ont effectivement accusé durant ce mois la baisse mensuelle la plus forte depuis plus d'un an. Malgré le fléchissement enregistré en septembre, la production de cette industrie est demeurée à des niveaux élevés par rapport à ceux observés antérieurement.

Pour ce qui est du matériel informatique, l'ensemble du troisième trimestre reste positif.

Néanmoins, après plusieurs trimestres de performance impressionnante, les achats d'ordinateurs ont plafonné en septembre, ce qui a freiné la croissance. Entre autres, le commerce de gros a chuté de 1,7 % en septembre, surtout parce que la demande de matériel et de logiciels informatiques fléchit à peu de temps de l'an 2000.

D'autre part, les importations de matériel informatique des États-Unis, pays où s'approvisionnent la plupart des distributeurs d'ordinateurs, connaissent une baisse progressive au cours des derniers mois.

En septembre, la croissance de la production de matériel de télécommunications, bien que plus modérée, est la douzième enregistrée en 13 mois. Ces progressions sont partiellement contrebalancées par le recul du secteur des communications par fil et par câble, qui a affiché une diminution de la production pour un deuxième mois consécutif, après la montée en flèche de juillet.

L'UPA se dit confiante devant l'OMC

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Autant l'Union des producteurs agricoles (UPA) s'était montrée nerveuse au moment des négociations concernant le libre-échange canado-américain et les accords du GATT, autant elle affiche maintenant une confiance calme en ce qui a trait à la réunion de Seattle et les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Laurent Pellerin, président de l'UPA, explique cette attitude qui contraste grandement avec celle de la fin des années 80 par divers facteurs, dont celui d'une position canadienne qui le satisfait pleinement. «Comment se plaindre quand cette position est celle que nous avons nous-mêmes proposée à peu près mot pour mot?», a-t-il dit. Pour les négociations du GATT, le Canada était perçu à l'étranger comme ayant une position presque contradictoire, ce qu'on appelait alors ici une position de compromis. Cela ne plaisait pas à l'UPA. Depuis, toute la communauté agricole au Canada s'est mise à la tâche d'élaborer une position commune qui a été conclue lors d'une réunion à Ottawa de 700 per-

sonnes à l'invitation du ministre de l'Agriculture. Par la suite, tous les ministres canadiens de l'Agriculture ont appuyé cette position.

Mais quelle est-elle, cette position? M. Pellerin la résume ainsi: «Le Canada a fait sa part. Il a assez donné. Avant de s'ouvrir davantage aux importations, il faudra que les autres en fassent autant.» Au Canada, le quota d'importation de 5 % fixé aux négociations du GATT est pratiquement rempli alors que, dans plusieurs autres pays, on est encore loin du compte.

M. Pellerin avoue que l'UPA prend la gageure qu'on en arrivera finalement à adopter cette position. Il considère que le climat dans les grands pays n'est pas du tout à l'ouverture des marchés, à commencer par les États-Unis, pourtant grands promoteurs du libéralisme, où le courant protectionniste va s'accroître à l'approche des élections d'ici quelques années. «Nous n'allons pas, sur le plan mondial, vers une ouverture incondition-

nelle», pense encore le président de l'UPA. Il constate qu'on a déjà de la difficulté à s'entendre sur ce que devrait être l'ordre du jour de ces prochaines négociations. Alors, pour ce qui est de leur contenu...

Les agriculteurs refusent que leur position soit sacrifiée en échange d'un gain dans le domaine culturel

Toutefois, on ne sait jamais où des négociations peuvent conduire ni combien de temps elles vont durer. L'UPA, fidèle à sa tradition, entend donc garder l'œil grand ouvert et surveiller de près ce qui se passe à Seattle. Elle y a d'ailleurs des représentants. Se pourrait-il que l'agriculture puisse éventuellement servir de monnaie d'échange dans un sprint final des négociations pour des gains dans d'autres domaines, par exemple la culture? «Nous n'acceptons jamais cela», répond avec fermeté celui qui, vendredi, sera réélu à la présidence de l'UPA pour un quatrième mandat.

M. Pellerin souhaite qu'on profite des négociations de l'OMC pour clarifier certains points qui ne l'ont pas

été dans l'accord de 1993, par exemple une définition précise de ce qu'est une subvention à l'exportation, pour mieux cerner la notion de boîte verte, etc.

Une génération de chauffeurs de tracteurs?

L'ouverture des marchés semble néanmoins inéluctable, ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit intervenir en aucune façon et laisser toute la place à une centaine de multinationales qui contrôlent déjà presque la moitié de la production alimentaire mondiale. Reprenant les propos d'un secrétaire d'État américain, le président de l'UPA se demande si l'on n'est pas en train de créer une génération de chauffeurs de tracteurs, c'est-à-dire des fermiers dépossédés de leurs terres.

À cet égard, l'UPA considère que le modèle québécois peut offrir un contrepoint à ces géants par la gestion de l'offre, la mise en marché collective, la pérennité dans les prix et le transport, l'assurance-récolte, etc. Cela permet le maintien de la ferme familiale et d'une agriculture à dimension humaine, comme on commence à le dire à l'UPA.

ONTARIO

Équilibre budgétaire en vue

WENDY McCANN
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Rendues publiques à la suite de nouvelles réductions des dépenses et tout juste avant l'annonce du budget annuel de l'Ontario, les perspectives économiques automnales dévoilées par le ministre des Finances, Ernie Eves, hier, laissent entrevoir un premier budget équilibré pour la province en plus de trois décennies.

«Nous sommes en voie d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2000-01 et de commencer à payer la dette massive héritée des politiques fiscales et de dépenses des gouvernements précédents», a déclaré M. Eves à la législature, à Toronto.

Les conservateurs au pouvoir en Ontario, qui ont réduit de 30 % le taux d'imposition des particuliers, durant leur premier mandat et ont commencé à mettre en œuvre une seconde phase de diminution de l'impôt, de 20 %, imputent à leurs politiques la forte croissance économique enregistrée par la province. «Les réductions d'impôt, les dépenses prudentes et l'élimination des bar-

rières à la croissance ont favorisé un climat économique qui a redonné confiance aux entreprises et aux particuliers, de même que les dépenses et l'investissement», a déclaré le ministre. «Résultat, l'économie de l'Ontario progresse à un rythme accéléré cette année.»

En dépit de la réduction du fardeau fiscal, les revenus de l'Ontario sont estimés à 59,1 milliards pour l'exercice en cours, en hausse par rapport à ceux de 49,5 milliards enregistrés en 1995-96, année de l'arrivée au pouvoir du premier ministre Mike Harris.

On estime désormais que le déficit provincial atteindra un milliard en 1999-2000, comparativement à la prévision de 1,1 milliard précédemment avancée pour ce même exercice. Quant à la croissance économique, M. Eves la situe à 5 %, soit un rythme largement supérieur à celui de 3,7 % qui avait tout d'abord été prévu.

L'Ontario commencera à rembourser sa dette une fois que l'équilibre budgétaire aura été atteint, le printemps prochain. Quelque deux milliards doivent être versés au cours des quatre prochaines années.

EN BREF

Feu vert à la fusion Exxon-Mobil

(AP) — Après un an d'examen, les instances réglementaires du gouvernement américain ont approuvé hier la fusion entre Exxon et Mobil. Cette fusion de 81 milliards de dollars crée la plus grande compagnie pétrolière privée du monde. La Commission fédérale au commerce demande dans le cadre de l'opération que les deux géants pétroliers vendent plus de 2400 stations-service, situées pour la plupart dans le nord-est du pays, en Californie et au Texas, afin de préserver les règles de la concurrence dans les endroits où les deux compagnies sont en position dominante. Le feu vert du gouvernement américain était attendu. Il permettra à Exxon et Mobil de mener à bien cette fusion, dont le projet avait été annoncé en décembre dernier, probablement dans les prochains semaines.

Domtar reçoit un certificat

(Le Devoir) — Le centre d'affaires Windsor de Domtar a obtenu la certification Gestion responsable par l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques lors d'un

congrès tenu à Ottawa. «Le centre d'affaires devient ainsi la première usine de papier au monde à être reconnue pour l'implantation de ce programme de gestion de l'environnement et de la santé et sécurité avant-gardiste et novateur», a souligné la papetière. «Notre adhésion à Gestion responsable nous a valu, en mai 1999, le Phoenix en environnement, qui met en lumière l'excellence des contributions des entreprises, des individus, des institutions, des organismes sans but lucratif, des municipalités et des regroupements municipaux à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources. Les Phoenix sont remis chaque année par le ministre de l'Environnement du Québec.»

SignalGene et l'ostéoporose

(PC) — SignalGene a conclu une entente de recherche de deux ans en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) visant à identifier les facteurs génétiques impliqués dans l'ostéoporose. Ce programme de recherche en génomique humaine vise à étudier, auprès d'un groupe de 6000 femmes québécoises non apparentées, les variantes d'une série de gènes potentiellement impliqués dans le métabolisme osseux, et à déterminer l'influence de ces variations génétiques sur la densité osseuse à plusieurs sites de mesure.

Deuxième trimestre

La SAQ dégage un bénéfice de 93 millions

LE DEVOIR

À cours du deuxième trimestre de son exercice 1999-2000, qui s'est terminé le 12 septembre dernier, la Société des alcools du Québec (SAQ) a réalisé un bénéfice net consolidé de 93 millions, comparativement à 89,3 millions pour la même période de l'exercice 1998-99, soit une hausse de 4,1 %.

Les ventes nettes globales du trimestre ont pour leur part augmenté de 9,9 %, passant de 275,6 millions à 303 millions.

Les ventes du réseau des succursales et des centres spécialisés ont progressé de 6,7 % pour s'établir à 232,5 millions. Les ventes de vins affichent, à elles seules, une croissance de plus de 14 %. De leur côté, les ventes nettes des grossistes-épiciers ont connu une hausse de 8,8 %.

Pour le premier semestre, le bénéfice net consolidé de la SAQ a atteint 190,6 millions, y compris un bénéfice de six millions relié à la cession des actifs de l'usine d'emouteillage, comparativement à 172,2 millions pour le premier semestre de l'exercice 1998-99.

Les ventes nettes totales, excluant les activités conclues avec les brasseurs et les distributeurs de bières, ont progressé de 6,8 % pour atteindre 533,4 millions contre 499,3 millions.

«Mentionnons qu'au cours du dernier trimestre, la SAQ a procédé à l'inauguration de la nouvelle partie de son centre de distribution de Montréal. Elle a également poursuivi la modernisation de ses succursales et de ses systèmes informatiques de gestion et amorcé le remplacement des caisses enregistrees», a souligné la société d'État.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comAVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

RÉJEAN LAMONTAGNE, 932, 41^e Avenue, Laval (Québec) H7R 4Y5.

Avis est par les présentes donné que RÉJEAN LAMONTAGNE ayant déposé une proposition au bureau du séquestre officiel, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputé, en conformité de l'article 57(1) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait cession de ses biens, le 24 novembre 1999 et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 24 novembre 1999.

Ce 26 novembre 1999.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.

SYNDIC

SYLVAIN PROULX, C.A., CIP

Syndic Administrateur

1695, boul. Laval, bureau 410

Laval, Québec H7S 2M2

Tel. (450) 975-1030

1-877-670-1040

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE QUÉBEC

NO: 500-05-054171-994

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE DE MONTRÉAL

Partie demanderesse

vs-

SUCCESSION DE FEU BERNARD MORIN

Partie défenderesse

A: SUCCESSION DE FEU BERNARD MORIN

Prenez avis que le procureur de la Banque de Montréal a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire pour prise en paiement à votre intention.

À moins que vous n'ayez remis au défaut dénoncé audit préavis, dans un délai de 60 jours suivant la date de l'inscription de ce préavis au Bureau de la publicité des droits, il pourra être procédé suivant la loi.

Montréal, le 19 novembre 1999.

GREFFIER ADJOINT

MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO: 1721401-2989 111880 - BREF D'EXÉCUTION, LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- DUMAURIER AUTO LTEE, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 11h00, au 845 P.E. Lamarche, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de DUMAURIER AUTO LTEE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre à peinture de couleur grise, 1 machine à frame, 1 compresseur industriel et autres. Conditions: ARGENT

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 29 novembre 1999, CLAUDE MAILLOUX, a fait cession de ses biens résidant et domicilié au 3, Chemin L'Érabière, L'Annonciation, district de Labelle, Province de Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 décembre 1999, à 10 h 00, au bureau du syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 210, Montréal (QC).

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic

HENRY SZTERN, C.A., Syndic Administrateur

50, Place Crémazie Ouest

Bureau 210

Montréal (Québec) H2P 2P4

Tel.: (514) 382-0007

Télé.: (514) 382-9526

COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Information: LAURENT SOLARI, huissier du district de Montréal, Macgaria & NO: 1721401-2989 111880 - BREF D'EXÉCUTION, LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- DUMAURIER AUTO LTEE, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 11h00, au 845 P.E. Lamarche, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

COMPTANT, Laval, le 29ème jour de novembre 1999. MARIO QUINTELLI, huissier, Jassin, Jassin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1M1, (450) 622-9222, Fax: (450) 622-9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE DE LACHINE, Partie demanderesse -vs- ORSELINE PONT CRON, Partie défenderesse. Le 13ème jour de décembre 1999 à 10h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse situé au 20, rue Gervais, Kirkland, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu de couleur saumon 2 places avec coussins, 1 vase en brasse, 1 table ovale en bois et chaises, 1 divan et 3 pièces et autres articles divers. Conditions: ARGENT

LE DEVOIR

LES SPORTS

Un cinquième départ pour José Théodore

Alain Vigneault préfère jouer de prudence

L'entraîneur a choisi de respecter les règles non écrites du sport

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Alain Vigneault a décidé de respecter l'adage voulant qu'un entraîneur ne change pas une formule gagnante. Vigneault a choisi de faire appel à José Théodore (4-4-0) dans un cinquième match de suite, ce soir, au Centre Molson, face aux Stars de Dallas, repoussant ainsi le retour éventuel de Jeff Hackett, le gardien numéro un de l'équipe.

«Théodore joue bien, a rappelé Vigneault. Il vient de remporter quatre victoires d'affilée. Je vais lui faire confiance jusqu'à ce que j'en décide autrement.»

Hackett accepte son sort sans se plaindre. En fait, il est le premier à se réjouir des succès de son jeune adjoint. «José n'a pas toujours eu la vie facile et ça fait plaisir de le voir réussir. Il mérite de jouer. Il a fait d'immenses progrès dernièrement. Je pourrais évidemment me fâcher, fait valoir Hackett. J'ai d'ailleurs très hâte de retourner au jeu. J'étais assez repo-

sé après un seul match sur le banc. Mais j'ai déjà vécu pareille situation. Au cours de ma carrière, je me suis retrouvé des deux côtés de la clôture. C'est pourquoi il faut voir les choses dans une juste perspective. Nous avons un calendrier de 82 matchs et je sais que quatre rencontres ne font pas une saison ni une carrière.»

Vigneault admet que Hackett puisse ressentir une certaine frustration malgré l'amitié qui le lie à Théodore. Mais il sait que son vétéran gardien ne fera pas de vague. «C'est difficile pour lui, Hackett est un joueur de caractère. Mais il a assez d'expérience et de leadership pour comprendre la situation. Je sais qu'il a hâte de jouer, c'est normal. Ce qui le dérange le plus finalement, c'est de devoir répondre aux questions des médias», a indiqué l'entraîneur.

Une série de victoires

Le Canadien sera à la recherche d'une cinquième victoire de suite pour la première fois depuis la saison 1997-98. Il y a deux ans, le Tricolore avait

remporté sept gains d'affilée du 1er au 13 novembre. Le Canadien détient actuellement la deuxième plus longue série de victoires de la Ligue nationale derrière les Coyotes de Phoenix. Les Coyotes, qui affrontaient hier soir les Predators de Nashville, ont enlevé leurs six derniers matchs.

«C'est de plus en plus difficile d'aligner une série de victoires, fait valoir Trevor Linden. Il y a d'abord la parité. Aujourd'hui, aucune victoire n'est acquise d'avance comme c'était le cas au début des années 90. Il nous arrive aussi de devoir disputer trois matchs en quatre soirs, ou quatre matchs en six soirs. Dans un tel contexte, il est difficile d'être toujours à son mieux.»

Il y a également le risque de blessures. Les joueurs sont plus gros, plus forts et plus rapides qu'il y a 10 ans. Ils n'ont souvent pas le temps de récupérer entre les matchs.

«Enfin, il y a la qualité des gardiens, de conclure Linden. Il y en a de bons dans tous les clubs et il arrive qu'un gardien gagne un match à lui seul.»



SHAUN BEST REUTERS

José Théodore peut souffler: il conserve la confiance de Vigneault.

Ronaldo forcé au repos pour au moins quatre mois

L'attaquant brésilien est victime d'une déchirure ligamentaire au genou

AGENCE FRANCE-PRESSE



JEFF J. MITCHELL REUTERS

Ronaldo lors de la Coupe du monde 1998.

Paris — Ronaldo espère que l'opération pratiquée hier à Paris par un pont de la chirurgie traumatique constituera la dernière étape d'un feuilleton médico-sportif qui éloignait l'ancien meilleur joueur du monde du haut niveau depuis seize mois, depuis sa funeste finale du Mondial 1998 avec le Brésil contre la France à Paris.

Après moult hésitations et examens, dont un par imagerie par résonance magnétique (IRM), Ronaldo, 23 ans, est passé entre les mains du professeur Gérard Saillant, assisté par le docteur Eric Rolland et le médecin officiel de l'Inter Milan, Piero Volpi. L'intervention, pour une rupture partielle du tendon rotulien du genou droit, a «parfaitement réussi», selon le club.

L'international brésilien s'était blessé tout seul le 21 novembre dernier, contre Lecce (6-0) en championnat d'Italie. Il avait tapé malencontreusement dans la pelouse grasse. Il sera désormais sur la touche pour une durée d'environ quatre à cinq mois. D'ici à son retour à la compétition, il sera soumis à une rééducation postopératoire.

Mal chronique

Le Brésilien avait déjà souffert de ce genou en 1996. A l'époque, il évoluait au PSV Eindhoven (Pays-Bas). Il avait été opéré en février de cette année-là d'une excroissance osseuse à la rotule droite. Les médecins avaient également diagnostiqué une inflammation du tendon rotulien en raison d'exercices intensifs pour augmenter sa masse musculaire.

En fait, depuis son Ballon d'or de 1997, le Brésilien n'a jamais véritablement recouvré les qualités physiques et le pouvoir d'accélération qui en faisaient un attaquant hors normes.

Son mystérieuse malaise, le matin du 12 juillet 1998, jour de la finale de la Coupe du monde contre la France, a été l'occasion d'enoncer de nombreuses hypothèses. Il a surtout marqué le début d'un lent déclin, d'une période de polémiques et de doutes.

Après la finale du Mondial, l'international a alterné les blessures récurrentes aux genoux et autres tendinites avec des rentres décevantes. Il a parfois été sous le coup de véritables crises psychologiques avec des messages teintés de désespoir à ses supporters.

«J'ai une blessure chronique et je ne pourrai pas jouer tous les matches», déclarait-il ainsi le 29 novembre 1998, avant d'affirmer quelques jours plus tard: «Je revendique le droit d'être blessé et de guérir.»

Un demi-Ronaldo

Mais la saison post-mondial s'était terminée pour lui avec un faible bilan: quatorze buts (dont sept sur penalties) en 19 matches joués en championnat avec l'Inter Milan et un but en 9 rencontres de coupes diverses.

Depuis la reprise de la série A italienne, il n'a guère joué plus et a dû se satisfaire de trois buts (dont deux penalties). Son image s'en est ressentie et il est désormais loin du statut de joueur le plus cher du monde 1997, avec un transfert de Barcelone à l'Inter chiffré à 160 millions de francs.

Malgré une bonne Copa America (meilleur buteur avec son compatriote Rivaldo, 5 buts), Ronaldo, qui a joué à 50 % de ses moyens, selon son kinésithérapeute Nilton Petroni, a renoué avec les affres du Calcio. Il a disputé quelques rencontres sans convaincre véritablement.

Puis, le 23 octobre, lors du derby milanais, incapable de faire la différence sur ses qualités naturelles, il a été exclu pour un coup de coude sur Ayala.

Il est alors parti se refaire une santé morale en Australie. Il espérait y disputer deux matches amicaux avec la sélection brésilienne olympique. Mais, les dirigeants de l'Inter, s'appuyant sur le règlement, ne lui en accordaient qu'un. Finalement, après une polémique stérile, Ronaldo était revenu en Italie sans avoir joué. Il avait ensuite juste le temps de marquer contre Lecce, et de se blesser dans la foulée.

EN BREF

Jordan, patron-fondateur de l'écurie éponyme. «Notre équipe a cinq parraineurs américains majeurs et Indianapolis est le meilleur partenaire possible pour construire notre réputation sur le marché nord-américain.»

Le Canada défait la Tunisie en volleyball

Tokyo (PC) — Le Canada a vaincu la Tunisie tandis que la Russie s'est hissée au sommet du classement en défaisant Cuba à la Coupe du monde de volleyball, hier. Les Canadiens ont désormais une fiche de 4-5 à la suite de leur victoire de 25-18, 25-17, 25-20 aux dépens des Tunisiens (0-9). «Nous avons disputé notre meilleur volleyball», a analysé l'entraîneur canadien Garth Pischke, dont l'équipe occupe le septième rang à ce tournoi regroupant 12 pays. Le Torontois Steve Brinkman a mené l'offensive du Canada avec 19 points et il a été nommé le joueur du match. «L'équipe canadienne a très bien fait», a constaté l'entraîneur tunisien Stewart Bernard. «Nous étions trop fatigués et nous manquions de motivation. Ce sont les principales raisons de notre défaite.»

Italie: présentation d'un projet de campagne antidopage

Rome (AFP) — Le président du Comité olympique italien (CONI), Gianni Petrucci, a présenté hier à Rome un projet de campagne antidopage, qui sera lancée en janvier sous le slogan «Je ne risque pas ma santé» et qui prendra la forme d'un protocole entre sportifs et autorités sportives. Dans ce protocole, outre l'acceptation de contrôles croisés sang et urines, figurent des garanties de confidentialité et de fiabilité souhaitées par les athlètes. «Nous avons mis au point un protocole unique au monde avec la collaboration de chercheurs du monde entier et de la commission scientifique de la fédération de football, l'un des moteurs de ce texte», a affirmé le président du CONI. Selon lui, la campagne sera ouverte officiellement le 10 janvier 2000 et les contrôles débiteront le 14 du même mois. Aucune décision n'a en revanche été prise en ce qui concerne les sanctions éventuelles.

Gordie Howe se remet d'une intervention

Détroit (PC) — Gordie Howe se remettait, hier, d'une intervention consistant à enlever une tache cancéreuse sur son tibia gauche. Membre du Temple de la renommée du hockey, Howe a été opéré à l'hôpital Toledo. «Il a extrêmement bien réagi à l'intervention», a confié la porte-parole de l'hôpital Colleen Grubb. «Le pronostic est excellent.» Les patients qui subissent ce genre d'intervention ont besoin d'une période de récupération de 10 jours. Howe a obtenu son congé lundi. Howe a entrepris sa carrière de 25 ans avec les Red Wings de Detroit en 1946. Après une brève retraite, il s'est joint aux Aeros de Houston de la défunte Association mondiale de hockey, évoluant avec ses fils Mark et Marty. Il a complété sa carrière dans la Ligue nationale en 1980 avec les Whalers de Hartford. Howe a marqué 801 buts et obtenu 1049 passes en 1767 matches en saison régulière. Il a conduit les Red Wings à quatre conquêtes de la coupe Stanley.

Accord de partenariat entre Indianapolis et Jordan Grand Prix

Londres (AFP) — Le circuit américain d'Indianapolis et l'écurie britannique de Formule 1 Jordan Grand Prix ont signé un accord de partenariat pour développer leurs marques respectives sur les marchés européen et américain, a-t-on appris hier dans un communiqué transmis à l'AFP. En vertu de cet accord, Jordan s'occupera du marketing d'Indianapolis et de ses épreuves vedettes: les fameux 500 miles réservés aux voitures de type IndyCar, le Brickyard 400, dans la catégorie NASCAR, mais aussi et surtout le tout nouveau Grand Prix des Etats-Unis de Formule 1, prévu le 24 septembre 2000 sur un nouveau tracé de 4,2 km. «Nous sommes ravis de pouvoir compter sur Jordan Grand Prix, l'une des meilleures écuries de F1, pour faire la promotion de nos produits sur d'autres marchés, autant que nous serons heureux de faire la promotion de la marque Jordan sur ce continent», a commenté le président du Indianapolis Motor Speedway, Tony George. «Indianapolis est l'un des circuits les plus connus dans le monde», a réagi Eddie

Hockey féminin

Danielle Goyette vise les Olympiques de 2002

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke — Danielle Goyette ne ralentit pas. Bien qu'elle soit l'une des quatre joueuses les plus âgées de l'équipe canadienne, la hockeyeuse de 33 ans n'entend pas céder sa place facilement. Elle a toujours les Jeux olympiques de 2002 dans sa mire.

«Je n'ai pas pu vivre les Jeux de Nagano en raison de la mort de mon père, que j'ai apprise à mon arrivée là-bas. J'ai vécu les Olympiques renfermée dans ma chambre, pour ne pas déranger l'équipe. La prochaine fois, je veux vivre l'expérience à fond», a-t-elle expliqué hier, après l'entraînement au Palais des sports.

On se souvient que le père de la joueuse originaire de Saint-Nazaire, près de Drummondville, est décédé de la maladie d'Alzheimer dans les premiers jours des Jeux de 1998. L'attaquante avait joué avec l'énergie du désespoir pour marquer huit buts et amasser une passe en six matchs. «J'ai voulu revenir au pays mais mes sœurs m'avaient fait comprendre que mon retour au pays ne pouvait rien changer. Et elles m'ont rappelé que mon père voulait tellement me voir jouer aux Olympiques», a-t-elle raconté.

Ce deuil a cependant permis à Goyette, établie en Alberta depuis 1996, de passer au travers de la déprime postolympique peut-être plus facilement que ses coéquipières. «À mon retour, j'ai voulu aller voir où était enterré mon père. Cela m'a permis

de tourner la page. Cela fait, j'étais en paix. Cette perte m'a aussi fait réaliser que le hockey n'était qu'un jeu. Pour plusieurs joueuses, nous avions perdu l'or. Pour moi, nous avions gagné la médaille d'argent et nous venions de vivre une formidable expérience. Mon deuil m'a permis de mettre les choses en perspective», a-t-elle ajouté.

Cap sur Calgary

Goyette a choisi de se donner les moyens de vivre sa passion du hockey, il y a trois ans. Elle n'en pouvait plus de courir un peu partout pour pouvoir s'entraîner adéquatement «J'étais fatiguée physiquement et vidée mentalement», s'est-elle rappelée.

Elle a donc plié bagages et mis le cap sur Calgary pour rejoindre le programme mis sur pied par Shannon Miller, à l'époque entraîneur-chef de l'équipe canadienne. Elle a désormais accès aux installations des équipes nationales et porte les couleurs de l'Oval X-treme. La saison dernière, elle a réussi 24 buts et 47 points en 16 matchs.

Goyette est aussi l'une des dix athlètes canadiennes à faire partie du programme d'aide de la compagnie américaine Home Depot. Elle travaille à temps partiel dans ce magasin grande surface de matériaux de rénovation, mais elle reçoit son plein salaire. Elle possède aussi sa propre boutique de sport, spécialisée dans l'équipement féminin.

«Je n'ai pas pu vivre les Jeux de Nagano en raison de la mort de mon père»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est					
	G	P	N	NR	Bp	Bc Pts
Toronto	14	9	3	2	75	55 33
Ottawa	13	9	2	1	67	57 29
Boston	11	8	6	0	65	58 28
Buffalo	11	11	2	0	66	65 24
Montréal	9	14	1	1	50	62 20

Section Atlantique

Philadelphie	13	8	4	1	74	57 31
New Jersey	11	8	3	2	58	52 27
Pittsburgh	7	11	3	3	67	65 20
NY Rangers	7	13	3	1	54	69 18
NY Islanders	6	11	3	0	43	60 15

Section Sud-Est

Floride	13	8	2	2	63	54 30
Caroline	10	8	6	0	57	59 26
Washington	9	10	4	1	59	67 23
Tampa Bay	8	13	2	2	64	75 20
Atlanta	5	15	2	1	51	84 13

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale					
	G	P	N	NR	Bp	Bc Pts
St. Louis	15	7	2	0	75	53 32
Detroit	14	7	3	1	78	54 32
Nashville	7	14	1	2	53	68 17
Chicago	5	14	4	2	56	75 16

Section Nord-Ouest

Vancouver	10	8	6	1	67	72 27
Colorado	10	11	3	1	66	69 24
Edmonton	6	11	6	3	57	63 21
Calgary	8	13	2	0	53	78 18

Section Pacifique

Phoenix	15	6	3	0	79	57 33
Los Angeles	14	7	4	1	82	64 33
San Jose	14	11	3	2	81	70 33
Anaheim	12	11	2	1	66	60 27
Dallas	10	11	3	1	52	56 24

Hier

Chicago à Ottawa
Pittsburgh à Buffalo
Dallas à N.Y. Islanders
Calgary en Caroline
Phoenix à Nashville
Colorado à Vancouver

Aujourd'hui

Dallas à Montréal, 19h30
N.Y. Rangers au New Jersey, 19h30
San Jose à Detroit, 19h30
Colorado à Edmonton, 21h
Tampa Bay à Anaheim, 22h30

Demain

Philadelphie à Buffalo, 19h
Boston à Washington, 19h
Calgary à N.Y. Islanders, 19h30
San Jose à Pittsburgh, 19h30
Toronto en Caroline, 19h30
Nashville à St. Louis, 20h
Tampa Bay à Phoenix, 21h
Edmonton à Vancouver, 22h

Vendredi, 3 décembre

Ottawa au New Jersey, 19h30
Montréal à N.Y. Rangers, 19h30
Floride à Atlanta, 19h30
Detroit à Chicago, 20h30
Los Angeles à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

	Section Est				
	G	P	N	Moy.	PP PC
Indianapolis	9	2	0	.818	307/204
Miami	8	3	0	.727	219/203
Buffalo	8	4	0	.667	228/173
N.-Angleterre	6	5	0	.545	232/218
N.Y. Jets	4	7	0	.364	173/187

Section Centrale

Jacksonville	10	1	0	.909	287/125
Tennessee	9	2	0	.818	239/202
Pittsburgh	5	6	0	.455	202/167
Baltimore	4	7	0	.364	196/211
Cincinnati	2	10	0	.167	188/356
Cleveland	2	10	0	.167	137/317

Section Ouest

Seattle	8	3	0	.727	239/180
Kansas City	6	5	0	.545	256/201
Oakland	5	6	0	.455	240/226
Denver	4	7	0	.364	221/226
San Diego	4	7	0	.364	183/252

ASSOCIATION NATIONALE

	Section Est			
	G	P	N	Moy.
Washington	7	4	0	.636
Dallas	6	5	0	.545
Arizona	5	6	0	.455
N.Y. Giants	5	6	0	.455
Philadelphie	3	9	0	.250

Section Centrale

Detroit	7	4	0	.636
Minnesota	7	4	0	.636
Tampa Bay	7	4	0	.636
Green Bay	6	5	0	.545
Chicago	5	7	0	.417

Section Ouest

St. Louis	9	2	0	.818
Caroline	5	6	0	.455
San Francisco	3	8	0	.273
Atlanta	2	9	0	.182
N.-Orléans	2	9	0	.182

Demain

Pittsburgh à Jacksonville, 20h20

Dimanche, 5 décembre

Green Bay à Chicago, 13h
Indianapolis à Miami, 13h
N.-Orléans à Atlanta, 13h
New York Jets à New York Giants, 13h
St. Louis en Caroline, 13h
San Francisco à Cincinnati, 13h
Tennessee à Baltimore, 13h
Washington à Detroit, 13h
Philadelphie en Arizona, 16h05
Cleveland à San Diego, 16h15
Kansas City à Denver, 16h15
Seattle à Oakland, 16h15
Dallas en Nouvelle-Angleterre, 20h20

Lundi, 6 décembre

Minnesota à Tampa Bay, 21h

• CULTURE •

EN BREF

Vous étiez là?

(Le Devoir) — L'équipe d'Ad Hoc Films, qui produit la série *24 heures pour l'histoire* consacrée à des journées importantes de l'histoire du Québec, prépare un film sur *La Nuit de la poésie* qui s'était tenue au Gesù à Montréal le 27 mars 1970. On cherche à joindre des spectateurs de cette nuit. Les intéressés peuvent contacter Ad Hoc au téléphone au (514) 529-2198 ou par télécopieur au (514) 864-3882.

Télinetnet

(PC) — La compagnie iCraveTV.com a commencé, hier, à diffuser sur Internet une sélection de chaînes de télévision. Selon son président Bill Craig, l'entreprise qui a requis jusqu'ici une mise de 13 millions va amener la télématique grand public «à son prochain niveau, celui où vous pouvez installer une chaîne de votre choix dans le coin de l'écran pendant que vous travaillez, furetez sur Internet ou participez à un jeu». Au départ, iCraveTV.com (littéralement, j'ai faim de télé) propose 17 chaînes captées dans la région de Toronto, neuf canadiennes et huit américaines. Des annonces en bas d'écran et durant 30 secondes sont pour le moment le seul revenu de ce nouveau diffuseur. Il faut être doté d'un modem de 56 k de vitesse, au moins, ainsi que d'un logiciel de transmission de RealNetworks ou de Microsoft. Toutefois, l'image est encore relativement floue et des ruptures peuvent survenir quand la bande passante vient à manquer.

Les Césars restent à Canal Plus

(AP) — La prochaine cérémonie des Césars, la 25^e, sera diffusée le samedi 19 février par la chaîne Canal Plus, dans la partie en clair (gratuite) de sa grille horaire. Ce gala des prix du cinéma français sera animé par Alain Chabat qui succède ainsi à Antoine de Caunes, son maître de cérémonie pendant plusieurs années et qui avait décidé d'arrêter. Canal Plus (filiale du groupe Vivendi) en est le diffuseur pour une septième année consécutive. Les finalistes seront annoncés le 17 janvier par l'Académie des arts et techniques du cinéma. L'émission est habituellement relayée au Canada par la chaîne TV 5.

Rencontres internationales du documentaire

Liberté toujours menacée

Qui dit documentaire dit genre fragilisé par les censures des pays totalitaires, ici plus pernicieusement par les diktats de la télé. Le documentaire objectif, connaît pas. Tout est dans l'œil qui regarde. Projections, débats, forum, il y aura tout ça aux deuxièmes Rencontres internationales du documentaire de Montréal, qui débute ce soir à la Cinémathèque et se poursuivent jusqu'au 5 décembre.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

On pourrait en parler jusqu'à demain, aligner des mots, des lignes, aborder de biais, de face, de travers le sort du documentaire d'ici comme d'ailleurs, ses enjeux, ses embûches resteraient encore dans l'ombre. Alors, on essaie de défricher un peu le terrain avec Jean-Daniel Lafond, président des Rencontres internationales du documentaire de Montréal, qui démarre aujourd'hui sa seconde édition. On se dit qu'il est mal diffusé, otage de la télévision, côté contenu, côté format, qu'il réclame un espace pour vivre, alors voilà! Ce soir à la Cinémathèque, *Si me comprendras* (Si vous me comprenez) du cinéaste cubain Rolando Diaz part le bal du documentaire à 19h30.

Une vitrine, un pont entre le public et autant de regards croisés sur le monde qu'il y a de films présentés, bénévolat aidant, avec un budget de famine, ces Rencontres, ce sont 53 productions de 25 pays au programme à la Cinémathèque et à l'ONF. Ajoutez quatre soirées-débats, autant d'ateliers, un forum. Du 1^{er} au 5 décembre, le documentaire s'affiche, avec projecteurs plus particuliers sur des productions des pays Baltes, de Scandinavie et d'Amérique latine. «Cette année, au-delà de la diversité des champs abordés, émerge un thème central, celui de la liberté d'expression», affirme Jean-Daniel Lafond. *Celle-ci est menacée partout. Elle l'est ici par la soumission du documentaire à la télé, par son espace marchand réglementé dans lequel on se retrouve pieds et poings liés.*

Pour une meilleure diffusion

Jean-Daniel Lafond, auteur de *La Liberté en colère* et du *Temps des barbares*, se bat depuis plusieurs années pour donner une meilleure diffusion au documentaire. Les Rencontres sont une des voies trouvées pour faire tourner ce moulin-là.

Il vous dira que, l'an dernier, le succès public de l'événement, collé sur la thématique de l'anniversaire de la Dé-

claration des droits de l'homme, ouvrit sur un vrai dialogue avec le public. «Et n'est-ce pas le propre du documentaire d'entretenir un lien interactif avec le public?» demande Jean-Daniel Lafond. Cette année, Télé-Québec embarque dans l'aventure, devenant le partenaire exclusif des Rencontres. Pour le documentariste, il s'agit d'une grande victoire, tant le petit écran constitue la voie de diffusion quasi unique du cinéma non fictionnel.

Au-delà de la précarité de sa diffusion, aux yeux du président des Rencontres, un des principaux problèmes des documentaristes québécois consiste en leur isolement. «Nous avons de moins en moins de contacts professionnels avec les cinéastes, les circuits étrangers», déclare-t-il. Ce festival est aussi une façon pour le milieu de tisser des liens.

Regards et regards sur le regard; le documentaire se contemple parfois lui-même. En témoigne un des excellents morceaux du cru: *Massoud, l'Afghan* de Christophe de Pontilly. Ce documentaire fort bien fait aborde toutes les questions soulevées par le genre: la place du «je», le traitement du sujet aussi. Comment dépasser le mythe qui se forge autour d'un homme? Film commencé dans la clandestinité en 1981, il trace le portrait d'un chef militaire de haut charisme: le commandant Massoud, qui tint d'abord tête aux Russes dans son Afghanistan envahi avant de prendre le maquis pour résister aux talibans. Or faire un film sur une figure de légende, c'est prendre le risque d'en être dupe. Interrogeant sa propre approche, le cinéaste ne se repose pas sur son thème, d'où la grande valeur d'un film qui informe et doute à la fois.

D'autres œuvres abordent avec sensibilité le thème du héros, ce héros fut-il un saint. *Le Dernier Voyage* des Argentins Marcelo Cespedes et Carmen Guarini trace le profil de l'évêque Jaime de Nevares, disparu récemment, octogénaire. Patricien au départ appartenant au camp des privilégiés, il embrassa peu à peu les causes et les détresses du peuple argentin, renissant toute morgue

de classe pour atteindre l'écoute, l'humilité. Les documentaristes, devant la stature de l'homme abordé, eurent plus de mal que Christophe de Pontilly à prendre un recul face à leur sujet.

Si me comprendras

Recul, choix de l'angle d'approche et des thèmes abordés, le documentaire objectif n'existe pas. D'où les innombrables débats qu'il suscite. Prenez le film d'ouverture, *Si me comprendras* du Cubain Rolando Diaz. Son thème: des profils de femmes. À la caméra se succèdent des candidates recrutées pour une comédie musicale. Nous suivons une dizaine de femmes dans leur quotidien. Au poste, la danseuse mulâtre qui respire la joie de vivre et la belle jeune fille triste en quête d'un travail. On rencontrera une actrice noire qui se bat contre le racisme, une femme ingénieur incapable de pratiquer son métier dans un pays qui paie si mal ses professionnels, et bien d'autres.

Autant de profils touchants qui abordent par la bande et sans avoir l'air d'y toucher les problèmes politiques et économiques de Cuba... ce qui n'en fait pas un brûlot contestataire pour autant.

Présent à Montréal, le cinéaste expliquait pourtant hier aux journalistes que son film n'avait été projeté qu'une seule fois lors du festival de cinéma de la Havane. Ensuite, plus rien. «Censure», rétorque-t-il, avant de nuancer. «On ne m'empêche pas de tourner le film. Nul interdit officiel n'est apposé dessus, mais il n'y a pas de volonté de diffusion...»

Liberté d'expression, vous dites? Rolando Diaz, réfugié désormais à la majeure partie de l'année en Espagne, se défend de faire des films de propagande. Il dit avoir voulu plutôt montrer ici des profils universels de femmes. N'empêche que la situation politique étant ce qu'elle est, ses ficelles dépassent de partout. «Quand ces femmes parlent d'avenir, une sensation de désespoir n'est jamais bien loin et les points d'interrogation aussi. Après Fidel, qu'arrivera-t-il? Nul ne sait.»

Avec 18 documentaires et cinq films de fiction à sa feuille de route, Rolando Diaz voit circuler ses œuvres en Europe, au Canada et ailleurs. Pas toujours chez lui. Ce qui n'en fait pas un paria du régime pour autant. Regard subjectif donc, biaisé que celui du documentaire, surtout, me direz-vous, dans les pays où la liberté d'expression se retrouve en

LIVRES

Lire tôt

Caroline Montpetit
Le Devoir

Après le Salon du livre, c'est dans les librairies que se poursuit la campagne d'éveil à la lecture, intitulée «La lecture en cadeau», menée par la Fondation québécoise pour l'alphabétisation. Jusqu'au 15 janvier, les âmes inspirées sont invitées à acheter un livre jeunesse et à le déposer dans un sac scellé destiné à un enfant pauvre. Le tout sera accompagné d'une carte postale invitant l'enfant à donner de ses nouvelles à son donateur. Les livres recueillis seront ensuite remis entre les mois de février et de juin à des enfants défavorisés des niveaux préscolaire et primaire dans des écoles et des centres de la petite enfance.

«Dans un Québec où 43 % des adultes affirment ne lire que très rarement ou tout simplement jamais, il est difficile de conscientiser les jeunes enfants à l'importance de s'adonner régulièrement à la lecture. Devant sans cesse rivaliser avec la télévision et les jeux vidéo, le livre, support du langage écrit, reste l'instrument par excellence au niveau du développement et de la conservation des capacités langagières et des compétences de base des individus», écrit la fondation dans un communiqué. On souligne d'ailleurs que c'est la précocité du contact avec le langage écrit qui est le principal facteur de réussite scolaire et d'assiduité à la lecture. On parle de performance académique mais on n'oublie pas le bonheur pur et simple de lire, de voyager librement dans l'espace et le temps, de conquérir le monde à bord du vaisseau que l'on porte dans nos têtes, «l'euphorie d'être là où l'imagination au pouvoir n'est pas un graffiti», écrit la fondation.

Or 19 % des Québécois auraient des habiletés de lecture faibles ou insuffisantes. Selon les représentants de la fondation, «l'analphabétisme n'est pas toujours le résultat d'un manque de connaissances au départ mais résulte souvent d'une perte des acquis de base». Ainsi, 21 % des personnes ayant des difficultés de lecture auraient au moins un diplôme d'études secondaires. Il faut donc non seulement savoir lire mais continuer de lire.

L'organisme ajoute que 35 % des écoles offraient, en 1997, moins de 10 livres par élève et que 10,9 % des budgets consacrés aux activités culturelles

dans les familles québécoises servent à l'achat de matériel écrit.

Nouvel éditeur

Pierre Bourdon, qui œuvre depuis 25 ans dans les divers métiers du livre, vient d'être nommé éditeur des Éditions de l'Homme, de Le Jour, éditeur, et d'Utilis. Il remplacera, à compter du 1^{er} mars, Jacques Laurin, qui sera désormais éditeur consultant pour la maison. C'est Stéphane Masquida qui remplacera pour sa part M. Bourdon au poste de directeur commercial, division librairie, des Messageries ADP, fonction que M. Bourdon occupait jusqu'à maintenant. M. Masquida a travaillé en France, au sein du distributeur Interforum et du groupe Havas, où il était directeur des ventes en librairie pour le livre de poche.

«Chez ADP, M. Masquida supervisera le travail des quatre équipes commerciales librairie et l'ensemble des relations avec les éditeurs», lit-on. M. Masquida occupera ces fonctions dès le mois de janvier 2000.

Mini-salon à Laval

Dimanche prochain, la Société littéraire de Laval tiendra son propre mini-salon du livre. Plus d'une vingtaine d'auteurs y seront, de 10h à 16h, à la Place des Aînés, au 435, boulevard Curé-Labelle, à Chomedey. La Société littéraire de Laval offre divers ateliers de création littéraire ainsi que des activités telles le service de compagnonnage en prose et poésie ou la technique de présentation orale de textes.

Livres d'artistes

La Bibliothèque nationale du Québec, sise au 1700 de la rue Saint-Denis, présente l'exposition *Le Scénario visuel de la page: 100 livres d'artistes* jusqu'au 20 janvier 2000. On pourra y découvrir les livres et les éditions d'artistes sous différentes formes, le livre-témoin, l'édition d'artiste, l'albun d'estampes et le livre de graveur.

Écrivains autochtones honorés

Quatre écrivains autochtones ont été honorés récemment par le Conseil des arts du Canada en recevant le prix du prince et de la princesse Edouard. Écrivains établis, Dan David et Connie Fife ont chacun reçu un prix de 5000 \$, tandis que Walter Nanawin et Anne-Marie Sewell, en début de carrière, ont obtenu 2500 \$.

LES RÈGLES DU JEU CE SOIR 20 H

ANNE-MARIE DUSSAULT

Vive l'opéra libre!

Aide internationale : charité ou solidarité?

Serge Bouchard : un homme blanc chez les autochtones

Télé-Québec
www.telequebec.qc.ca

• À LA TÉLÉVISION •

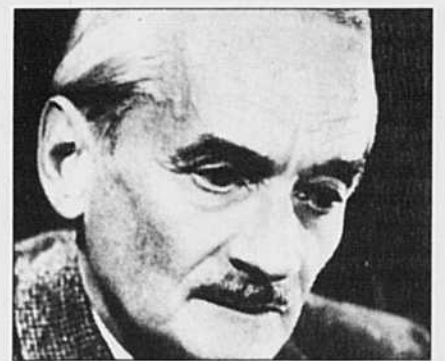
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	La Facture	Bouscotte		Enjeux / Polytechnique... 10 ans après		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Découverte (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	Ent'Cadieux / Dernière		Histoires de filles	Km/h	Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Sylvain Cossette		Sports / Loteries (23:58)	
TQ	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien...	Cinéma / CATCH 22 (3) avec Alan Arkin, Jon Voight				Dream on	Les Choix de Sophie		Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / Lara Fabian	Henri pis sa gang	...de bogues	Faut le voir pour le croire	Québec en humour	Une fois c't'un gars	Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir		Le Sida: fléau du siècle	Le Journal (21:15)	Maison neuve à l'écoute		Le Canada	Mohamed Ali		Téléjournal	
TV5	Tourisme	...Lumière	FR2 (19:03)	La Carte aux trésors / Coup de...		Temps présent (21:45)		Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3		Jrnl TV5	
D	Contact Animal	Mer et Monde		Procès-choc		Biographies / D. Drouin		Les Inconnus	Cinéma / LE CHOUCOU...	(4)			
VIE	L'Hôpital...	Copines...	Sortie gale	Vivre à...		Cinéma / LE CRIME DE PAMELA SMART (5)	Table...	Allô docteur		Copines...		Miniséries	
MP	Artiste du mois...	/ David Bowie		Clip		La Courbe	Beavis &...	Clip	Hollywood PQ			Clip	
MX	Rythmes du monde	Ed Sullivan	Pop up	Musico. / N. Workman	...chansons	Duo...	Génération 70	Musico. / N. Workman	Pop up				
CF	Zone...	Pete...											
TTF	Ned, Triton	Graffiti	Angela...	Daria	Drôle...	Ren &...	Simpson	Cybersix	Duckman	South Park	Simpson	Angela...	Ren &...
RDS	Oc Courses	Sports 30	Hockey / Blackhawks	- Sénateurs					Sports 30 Mag	Sports 30	Vacances	100 ans...	
TFO	Unique...	Volt	Panorama	...sorcier!	Yeux...	La Poursuite du vent		Quelle aventure!	Panorama			Volt	
CBC	Newswatch	Red Green	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times		The National / CBC News	National...	News	Jake's...		
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Becker	...Shoot me	King...	Will...	...Shoot me	Barbara Walters...	CTV News	Pulse	Jag		
GBL	News	Nat. News	Addams...	E.T.	That 70's Show	Dharma...	Frasier	Chicago Hope	Psi Factor	South Park			
TVQ	...Bus	...Kids	Changing...	...Health	Studio 2	Psycho	... (21:40)	Imprint				Antiques...	
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Spin City	Dharma & Greg	Spin City	Barbara Walters...	News	Night (23:35)	Politi. (0:05)		
CBS	News	CBS News	E.T.	Jag	60 Minutes II	Judging Amy				The Late Show (23:35)			
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	...Shoot me	3rd Rock	Will and...	...Shoot me	Dateline NBC		The Tonight Show (23:35)		
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	That 70's Show	Party of Five	Buffy the Vampire Slayer		Drew Carey	Star Trek: Voyager			
PBS (Burl.)	Newshour		Nigh. Bus.	...	Intimate Strangers	Nova / Mammoths	Frontline / Fat		Short List	Sarah McLachlan			
PBS (Plat.)	BBC News	Nigh. Bus.	Newshour		Theatre / Shooting the Past	...Moyers	Berkeley Square		News	Charlie Rose			
CTV (Corn.)	News	Wheel...	Jeopardy	Spin City	Law and Order		Barbara Walters...		CTV News	News	Open (0:05)		
A&E	Simon & Simon	Law & Order	Biography / Marquis...		Investigative Reports		City Confidential		Law & Order	Biography			
BRAVO	Ben Harper...	Videos	Dave Turner	Tom Jones	Cinéma / VIVA LAS VEGAS (6)	Tom Jones	NYPD Blue		Homicide				
DISCOVERY	How'd they do that?	@discovery.ca	Wild Discovery	Exhibit A	Grand...	Body Week: Body Story	@discovery.ca	Wild...					
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice of...	History.	It Seems...	Myths	Millennium	...Bites	Mystic...	Tour of Duty	Millennium		
NEWSWORLD	News	Bus. News	Newsworld Reports	Pamela...	Counter.	The National	Rough Cuts		Newsworld Reports	National			
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Matrix	Due South	Cinéma / THE HOLE (3) avec Yang Kuei-mei			Cinéma			
LEARNING	Bob Vila's Home again	Turning Point	Trauma / Life in the ER	Language of the Sexes	The Human Sexes	Trauma / Life in the ER				...Sexes			
LIFE	...Docteur	...Pets	Images	Success	Moving...	Horse...	Extra	Fame...	Inn Chef	...Dinner?	Moving...	Horse...	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	Basketball / Hawks	- Raptors					...Record	Sportsdesk	Boxing		
SPORTSNET	Sports	Cool Shots	Gamenight	Hockey / Penguins	- Sabres				Hockey / Avalanche	- Canucks			
YTV	Addams...	...Alien	Witch	Big Wolf	...Sherwood	Reboot	S. Holmes	Boy...	Student...	...	Addams...	Beasties	...Served?
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon



LETTRES À LUCIENNE

Un documentaire de Carl Leblanc et Luc Cyr sur le poète Alain Grandbois, à travers sa correspondance amoureuse tenue au début du siècle.

TV5, 21h30

LES CHOIX DE SOPHIE

Parmi les invités, l'Italienne Dacia Maraini, auteure de la pièce sur Marie Stuart qui prend bientôt l'affiche au TNM.

Télé-Québec, 19h

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT

C'est la dernière de l'automne, retour à la fin janvier. Christiane reçoit, entre autres, Marc Labrèche.

Radio-Canada, 20h

LES FRANCS-TIREURS

L'émission reçoit Daniel Lemire, dont l'esprit est particulièrement pétillant.

Télé-Québec, 21h

LE POING J

Gildor Roy anime. Il reçoit Jim Corcoran et Raoul Duguay.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

**Nous y sommes...
Soyez-y!**
www.gallimardmontreal.com

MÉDIAS

Le scoop de l'année

L'Erreur boréale, le scoop de l'année? En tout cas, le film de Richard Desjardins a soulevé toute une vague dans la profession journalistique. Et Desjardins lui-même était invité-vedette au dernier congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, à Sainte-Adèle.

Paul Cauchon
Le Devoir

C'était à Sainte-Adèle samedi dernier et des centaines de journalistes se pressaient à la grande messe annuelle de la profession, le congrès de la FPJQ, sorte d'exercice obligé d'autoflagellation.

Sur l'heure du midi, entre le dessert et le café, une question débattue par un groupe d'invités: *L'Erreur boréale*, l'erreur des journalistes? Autrement dit, comment se fait-il que le plus gros événement journalistique de l'année soit l'œuvre d'un poète plutôt que des journalistes eux-mêmes?

Question piège, réponses complexes. Richard Desjardins, qui avait été consacré la veille «homme de l'année» par le magazine *L'actualité* («Ça fait bien dans un c.v.», de répondre, goguenard, le principal intéressé), Desjardins donc lance que, «dans l'état actuel de la profession, peut-être que les journalistes ne peuvent pas faire ce genre d'enquête...»

L'«état actuel» dont parle Desjardins c'est, par exemple, le manque de temps des journalistes et le peu de fonds accordés par les directions des médias aux enquêtes. C'est par exemple la pression pour produire de la nouvelle plus vite, toujours plus vite, à l'heure des chaînes d'information continue et d'Internet. C'est le glissement dans certains médias vers les sujets légers.

Mais le film de Desjardins soulève aussi la question complexe du journalisme engagé. Samedi, plusieurs journalistes ont applaudi le poète-auteur-musicien-cinéaste pour son courage et sa capacité à mener une enquête de fond là où eux-mêmes n'y arrivaient pas.

Mais d'autres se faisaient plus nuancés: un reportage aussi subjectif signé par des journalistes professionnels n'aurait jamais été accepté dans les grands médias puisque le journaliste se serait fait accuser de pencher d'un seul bord.

Il est exact que *L'Erreur boréale* est parti d'une histoire personnelle hautement subjective. Richard Desjardins a découvert un matin que son chalet familial était menacé par les entreprises venues couper le bois. Il a fait une colère, s'est indigné, a commencé à lutter pour la sauvegarde de son lac. Il révélait samedi que Francis Cabrel et Renaud étaient prêts à participer avec lui à un grand spectacle télévisé si les compagnies fo-



Richard Desjardins

restières avaient continué à détruire son lac. Mettons que les compagnies ont reculé...

Mais Desjardins a continué sa recherche pendant cinq ans, creusant son sujet envers et contre tous, pour finalement livrer le documentaire-choc qui démontre les attaques envers la forêt boréale québécoise.

L'Erreur boréale a perturbé la profession journalistique parce que le film marie deux styles en apparence irréconciliables: c'est un document d'auteur, personnel, subjectif et engagé, où le réalisateur montre un parti pris clair au risque de prendre des raccourcis... mais ce parti pris s'appuie aussi sur une enquête journalistique particulièrement fouillée.

On peut douter que le même film réalisé par des journalistes anonymes aurait eu le même impact. Car celui-ci était signé Richard Desjardins, qui y a apporté une sorte de crédibilité mythique. Desjardins n'a pas indiqué que les journalistes auraient dû faire comme lui. Il a été plus habile, s'étonnant plutôt que plusieurs pistes soulevées dans son pamphlet n'aient pas été creusées ensuite par les médias classiques.

Interrogé sur d'autres sujets possibles de scandales, il a conclu que «des «erreurs boréales», il y en a partout, mais pour les explorer il faut avoir le temps et la liberté de penser et de fouiller».

Les compressions budgétaires resteront

Autre sujet chaud, celui des compressions budgétaires dans les mé-



diats, analysées dans le cadre d'un débat lors du même congrès. Le président sortant de la FPJQ, Michel C. Auger, avait d'emblée posé le problème: les médias ont cessé ces dernières années d'investir dans les salles de rédaction. Deux nouveaux réseaux ont été créés, RDI et News-world, sans qu'on ajoute vraiment beaucoup de journalistes, préférant presser le citron de ceux qui étaient en place. Dans le monde de la radio, la fusion Radiomutuel-Télémedia devait donner naissance à une agence de presse disparue dans la brume. La Presse canadienne a perdu le tiers de ses effectifs depuis cinq ans. Radio-Canada/CBC a essuyé d'importantes compressions gouvernementales, des journaux comme *Le Soleil* ou *La Presse* investissent d'abord dans la technique (presses, ordinateurs) plutôt que dans le personnel de rédaction, et ainsi de suite.

Les dirigeants d'entreprise ont répliqué à Michel C. Auger que cette vision des choses était trop noire. Mais on a tout de même pu apprendre de la bouche de Claude Saint-Laurent, directeur de l'information à Radio-Canada, que «les compressions ne sont jamais finies et ne seront jamais finies. Quand on fait des compressions, il faut conserver les gains obtenus, on n'est pas pour regresser».

Pour sa part, le réseau TVA s'était fait accuser de ne pas investir dans sa salle des nouvelles malgré des profits de 30 millions. Il fallait d'abord se refaire une santé financière puisqu'en 1993 TVA était quasiment tout juste des banquiers, soutient Marc Blondeau, vice-président à l'information et aux affaires publiques de TVA.

Sous-financement gouvernemental pour Radio-Canada, épuisement du marché publicitaire pour les magazines, baisse d'auditoire pour les réseaux de télévision, bref tout le monde avait de bonnes raisons pour justifier le manque de ressources allouées aux journalistes.

Il reste que les participants à cet atelier auront tous noté que Michael Goldbloom, éditeur de *The Gazette*, est le seul à avoir déclaré haut et fort qu'il croyait encore à «l'importance de faire du journalisme d'enquête et d'investir dans l'analyse».

Nouvelle présidente

Le président de la FPJQ, Michel C. Auger, du *Journal de Montréal*, cherchait depuis longtemps à passer le flambeau. C'est fait depuis dimanche, alors que la FPJQ a élu en assemblée générale une nouvelle présidente, Hélène Pichette, journaliste à *Zone libre* à Radio-Canada.

Âgée de 48 ans, Hélène Pichette a une expérience de près de 30 ans dans la profession. Radio-canadienne dans l'âme, sa carrière l'a également menée hors de la grande boîte, pendant cinq ans au réseau TVA où elle a occupé des fonctions de direction, entre autre, comme directrice de l'information à Télé-4 (TVA à Québec).

Hélène Pichette prend les rênes de la FPJQ avec une première priorité: les relations entre le pouvoir municipal et les médias.

Depuis plusieurs mois, en effet, les tensions sont vives dans plusieurs municipalités québécoises entre la presse et les pouvoirs locaux. Dans certaines villes, on poursuit les journalistes, on les empêche de consulter des documents publics comme les procès-verbaux d'assemblée. La petite ville de Fermont est devenue le symbole de ce problème, avec les attaques répétées de l'administration municipale en place envers des médias communautaires dont le seul tort n'est souvent que de donner la parole à des citoyens qui s'opposent au maire.

Ces attaques à la liberté de presse et à la liberté d'expression se produisent dans de petites communautés où les journalistes sont fragiles, isolés, rattachés à des médias qui sont économiquement étranglés ou bien vendus aux petits pouvoirs en place.

La FPJQ en a assez et, d'ici un mois ou deux, elle entend soumettre à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, un mémoire pour qu'elle intervienne auprès des municipalités, histoire de les rappeler à l'ordre. Elle entend également participer à la révision de la Loi d'accès à l'information pour que cette loi ne serve pas à empêcher la libre circulation de l'information.

pcauchon@ledevoir.com

Le CCA ouvre ses cartons

Riche chantier

L'architecture du XX^e siècle est encore une fois à l'honneur, rue Bayle

JACQUES MARTIN

À au Centre canadien d'architecture, depuis quelques jours, le public peut voir une grande exposition mettant en vedette plus de 350 des meilleures pièces de la très riche collection de photographies, dessins et documents manuscrits du CCA. Des pièces faisant état du formidable foisonnement d'idées qu'a connu l'architecture depuis le XX^e siècle.

Plusieurs éléments d'archives provenant de grands architectes y sont présentés, dont Moholy-Nagy, Le Corbusier, Mies van der Rohe, Kahn, Eisenmann, Hejduk et Price, et même de Canadiens tels Melvin Charney, Jacques Rousseau ou Luc Laporte, soulignant dans les faits quelque 20 années passées à acquérir de véritables merveilles de l'histoire de l'architecture.

L'exposition donne également beaucoup de place à des documents témoins des activités qui se sont déroulées au CCA au cours de cette décennie, notamment grâce à l'aménagement fort réussi des sept vitrines le long du corridor donnant accès à la bibliothèque. On y fait un retour sur un des événements les plus porteurs (même s'il fut peu médiatisé) qu'a connus le CCA: le colloque *Anyplace*, auquel participèrent, en 1994, les Rem Koolhaas, Peter Eisenmann et Bernard Tschumi. On a même installé six petits téléviseurs qui présentent simultanément et sous six angles différents les commentaires des participants recueillis sur vidéo.

Dix ans à célébrer

Rappelons par ailleurs que les célébrations entourant le dixième anniversaire du CCA ont commencé la semaine dernière, avec une mémorable soirée de bal où furent dévoilées dix installations aériennes réalisées par dix jeunes firmes d'architectes qu'on avait mariées pour l'occasion à dix grandes entreprises de Montréal. L'événement avait également pour objectif de souligner l'apport extraordinaire de la directrice Phyllis Lambert au monde de l'architecture tant sur le plan local qu'international. Il rappelait aussi le départ de Mme

Lambert de la direction du CCA et l'arrivée de son remplaçant, Kurt W. Foster.

Sous le thème de la «célébration de l'architecture», le CCA a en effet eu l'idée d'inviter dix jeunes firmes d'architectes à inventer, par tirage au sort, des objets-lieux censés exprimer littéralement ou symboliquement l'image de dix entreprises. On a ainsi jumelé les architectes Affleck et de la Riva à la Banque de Montréal; Bosses Design, au Casino de Montréal; l'Atelier O.E.U.F. à la Banque Royale; l'Atelier In Situ à Dmtar; Hal Ingberg à Bell; Brière, Drolet, Noël à la Caisse de dépôt et placement du Québec; BOX à Claridge; Sophie Charlebois à Hydro-Québec; Smith Vigeant à Imasco; l'atelier Big City à l'agence de publicité Ogilvy & Mather. L'aspect le plus intéressant de l'exercice fut que les «clients» ont également été appelés à participer à la conception des œuvres. L'exposition éphémère fut installée dans la salle des pas perdus de la gare Windsor, le temps d'un gala.

Les résultats étaient à la fois amusants et fascinants car plusieurs apparaissaient comme de grandes lampes suspendues, parfois fixes, parfois mobiles, parfois très formelles et parfois totalement éclatées. Mais elles soulignaient en plus un effort évident dans le choix des matériaux les plus représentatifs de la firme «cliente»: une structure-enveloppe en papier pour Dmtar, un grand ballon translucide bourré de projections vidéo pour Ogilvy ou des cartes de jeu comme unique matériau pour le Casino de Montréal.

Financées par les entreprises, les maquettes leur appartiennent dorénavant, mais on peut regretter que le public n'ait pas eu le loisir de les admirer, du moins pendant un temps.

En revanche, *En chantier: les collections du CCA, 1989-1999* se poursuit dans les grandes salles du CCA jusqu'au 30 avril 2000. Et la collection d'œuvres présentées est si exceptionnelle qu'il convient de se donner le temps nécessaire afin d'examiner en détail chacune des pièces qui y sont présentées.

Grande visite



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA DRAMATURGE italienne Darcia Maraini, à droite sur notre photo, est à Montréal pour assister aux dernières répétitions et à la première de sa pièce *Marie Stuart* interprétée au TNM par les comédiennes Anne-Marie Cadieux, à gauche, et Pascale Montpetit, au centre.

Prix Communications et Santé

Richard Desjardins honoré

LE DEVOIR

L'organisme Communications et société, qu'on appelait autrefois l'Office des communications sociales, a décerné cette semaine ses prix au film et aux livres qui ont soulevé des interrogations sociales cruciales.

Côté cinéma, c'est *L'Erreur boréale*, de Richard Desjardins et Robert Monderie, qui a remporté le prix Robert-Claude Bérubé 1999. «*Électrochoc délibérément subjectif, ce constat critique d'une situation alarmante constitue une véritable leçon de démocratie*», écrit le jury à propos de ce documentaire qui dénonce le sacage de la forêt boréale québécoise.

Côté livres, les honneurs ont été remis à l'ouvrage *Les Promesses du crépuscule, réflexions sur l'euthanasie et l'aide médicale au suicide*, d'Hubert Doucet, ainsi qu'à *Autoroutes de l'in-*

formation et dynamiques territoriales, publié sous la direction d'Alain Lefebvre et Gaëtan Tremblay.

Du premier, le jury dit qu'il jette «un éclairage méthodique sur les facettes juridiques, médicales, philosophiques et théologiques de cette épineuse question» qu'est l'euthanasie. Ce livre est issu d'un cours donné dans le cadre de la chaire océanique de la faculté de théologie de l'Université de Genève.

Le second est salué pour sa pertinence dans un contexte de mondialisation. Les auteurs, une équipe franco-québécoise de géographes à orientation multidisciplinaire, ont, dit le jury, «montré le dynamisme et le potentiel de résistance de l'infinie variété des cultures et de la diversité des tissus sociaux. Aux décideurs et aux citoyens de relever le défi de la nécessaire vigilance politique».

MUSIQUE

en tête

Jacques Nadeau au (514) 985-3322

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

1, 3, 4, 6, 7, 9, 15 décembre

UN SPECTACLE DES FÊTES POUR LA FAMILLE!

Musique, danse et théâtre avec l'Orchestre Métropolitain

La Boutique fantasque de Respighi d'après Rossini
La Strada de Rota et *La Danse des heures* de Ponchielli

Samedi 4 décembre, 19h30 à la Place des Arts et en tournée dans l'île
Le 4 décembre: maquillage gratuit pour les enfants dès 19h.
OM: (514) 598-0870

3

L'ORCHESTRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sous la direction de Jean-François Rivest

SOIRÉE LES LAURÉATS

Milan Milisavljevic,
lauréat du Concours de Concertos de l'OU M 1999

Hughes Leclair,
lauréat du Concours de composition de l'OU M 1999

Concerto pour alto de Sir William Walton
Lettre d'or I de Hughes Leclair

Symphonie no 2 en ré majeur de Johannès Brahms

Salle Claude-Champagne à 20 heures
220, avenue Vindent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit)
Entrée libre - renseignements: (514) 343-6427

3 & 4

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL

Tania Miller, chef invitée
Antonia Lefebvre, violon

Œuvres de Beethoven (*Ouverture de Coriolan*),
Sibelius (*Concerto pour violon*) et Stravinski (*Pétrouchka*)

3 et 4 décembre à 20h, Salle Pollack
555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill) 5 \$
398-4547

5

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

présente

Miami String Quartet, cordes
Steven Tenenbom, alto
Mozart, Ginastera, Mendelssohn

le dimanche 5 décembre 1999 à 15h30
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke O. - Renseignements: (514) 932-6796
Billets: 25,00 \$ / Étudiants (22 ans): 15,00 \$

6

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

présente

SOIRÉE DE MÉLODIES FRANÇAISES

Classe de Rosemarie Landry (chant)
Classe de Louise-Andrée Baril (piano)
Artistes à la maîtrise et au doctorat

Œuvres de Debussy, Poulenc, Ravel et Britten
Salle Claude-Champagne à 20 heures
Entrée libre - renseignements: (514) 343-6427

9 & 11

RIEN À VOIR (6)

19h et 21h, deux concerts (carte blanche et solo) par soir.
le 8: Marc Tremblay
le 9: Jens Hedman + Paulina Sundin (Suède)
le 10: Robert Normandeau
le 11 à 14 h: «Jeunes compositeurs»
le 11: Denis Smalley (Angleterre), rétrospective
ex-Centris 2 Fellini, 3536, boulevard Saint-Laurent
Billets: 8 \$ (étudiants: 6 \$) • Passerport (les 9 concerts): 40 \$
Billetterie ex-Centris: 514-847-2206

10

La société de musique baroque LES IDÉES HEUREUSES présente

CONCERT CHEZ LA DAUPHINE

MARIE-JOSEPH DE SAXE

ou la musique de chambre dans l'intimité de la famille royale vers 1750 à Versailles

Commenté en français par Geneviève Soly

Emily Van Eyra (London), soprano, Christine Plubeno (Paris), viole de gambe, Geneviève Soly, clavecin

Vendredi 10 décembre 1999 à 20h - Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau
Adulte: 26,25 \$ - Aîné: 22,50 \$ - Étudiant: 14,00 \$
Billetterie: (514) 987-6919 - Information: (514) 843-5881